

Zeitschrift:	Archives héraldiques suisses = Schweizer Archiv für Heraldik = Archivio araldico svizzero : Archivum heraldicum
Herausgeber:	Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band:	102 (1988)
Heft:	1
Artikel:	Les généalogies armoriées de l'armorial du héraut Gelre et du manuscrit 131 G 37 de la Bibliothèque Royale de La Haye
Autor:	Jéquier, Léon / Anrooij, W. van
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-745868

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les généalogies armoriées de l'armorial du héraut Gelre et du manuscrit 131 G 37 de la Bibliothèque Royale de La Haye

par LÉON JÉQUIER et W. VAN ANROOIJ

Table des matières

	page
Introduction	3
1 Les manuscrits	4
2 Le héraut Beyeren, anciennement héraut Gelre	4
3 La date et l'origine des textes	5
3.1 Chronique de Brabant	6
3.2 Chronique de Hollande	6
3.3 Chronique de Flandre	7
4 Les armoiries	7
4.1 Les chroniques de Brabant	10
4.2 Les chroniques de Hollande	20
4.3 La chronique de Flandre	26
4.4 Discussion	26
4.5 Les cimiers	30
4.6 Les couronnes	33
5 Les armoiries du duché de Lothier	34
Abréviations	38
Notes	38

Introduction

Tous les heraldistes connaissent l'armorial universel du héraut Gelre¹. C'est l'un des plus beaux et des mieux conservés. Dans le manuscrit qui le contient il est précédé de poésies en néerlandais enluminées d'armoiries d'un dessin très proche de celui de l'armorial. Ces poésies sont les suivantes²:

- f° 1ra à 2vb: les défis au duc de Brabant (1334)³,
3ra à 4ra: les morts de la bataille de Stavoren (1345)⁴,
4ra à 6vb: une chronique de Brabant (CBA),
6vb à 9rb: une chronique de Hollande (CHA)
9va à 21rb: les louanges des preux chevaliers⁵.

Les armoiries qu'elles contiennent sont décrites et identifiées en appendice à celles de l'armorial universel dans l'édition de P. Adam (GA n° 1708 à 1755) sauf celles des chroniques. La majeure partie de celles-ci sont imaginaires puisqu'attribuées à des personnages légendaires ou trop anciens pour avoir porté des armoiries. Les autres se trouvent dans l'armorial universel et c'est pour cela qu'Adam les avait négligées.

Mais comme l'indique M. Pastoureau, l'héraldique imaginaire constitue «un fidèle miroir de l'imagination médiévale... l'ensemble reste un terrain en friche où aucun chercheur ne s'est aventuré»⁶. Les armoiries imaginaires attribuées à un personnage donné ne sont naturellement

pas fixées comme celles d'un personnage réel. Elles varient d'un document à l'autre, sont même parfois tout à fait différentes (voir notes 37 et 46). Elles se trouvent dans des armoriaux et des miniatures ainsi que dans des peintures, des sculptures, des tapisseries. Leur étude doit donc permettre de trouver des relations entre ces diverses représentations et des filiations entre les documents. Elle viendrait en aide à ceux qui les étudient et à ceux qui s'intéressent au développement des légendes du Moyen Age. Il nous a donc semblé intéressant de publier ces chroniques et leurs armoiries, d'autant plus qu'un autre manuscrit (131 G 37 de la BRLH) de même époque⁷ donne un texte plus ample mais très voisin de celui de Gelre et aussi illustré d'armoiries dont plusieurs différentes de celles de Gelre.

1 *Les manuscrits*

Les deux manuscrits que nous étudions ici font partie d'un ensemble de manuscrits héraldiques provenant de la même région et de la même époque, fin XIV^e et début XV^e siècles. Ce sont:

- l'armorial von den Ersten⁸,
- l'armorial Bellenville (BJ),
- l'armorial universel du héraut Gelre avec les textes qui le précèdent,
- un ms. disparu sauf un feuillet portant la fin de la louange de Thierry c'Elnaer avec ses armoiries (GA n° 1743) et le début de la louange d'Adam de Mopertingen⁹,
- le ms. 131 G 37,
- l'armorial Beyeren¹⁰,
- la *Chronique de Hollande* de Beyeren¹¹,
- le Kladboek (brouillon) de cette chronique¹².

Tous ces manuscrits sont des originaux, mais on connaît une *Chronique du Monde* par des copies non enluminées¹³. Ces manuscrits, sauf les deux premiers, sont dus au même auteur, le héraut Gelre, devenu héraut Beyeren. Ajoutons que le «Clerc uten Laghen Landen» (clerc des Pays-Bas) a écrit à la même époque une

chronique dédiée au comte Guillaume VI de Hollande¹⁴ et qui était peut-être illustrée d'armoiries. L'original de cette chronique a disparu.

Le ms. 131 G 37 provient du nord des Pays-Bas. Le texte est écrit clairement en cursive sur deux colonnes. Les initiales à l'encre rouge ou bleue sont de la même main. Ce manuscrit est complet sauf qu'une page paraît manquer à la fin, le dernier texte se terminant de manière trop abrupte. Les f° 17va et 22vb portent des morceaux de parchemin collés de formes et de tailles différentes et sur les f° 15rb et 15va des placages analogues se sont défaits au cours du temps.

Ce manuscrit commence par une chronique de Brabant (CBB) qui forme près des deux tiers du texte (f° 1ra à 19ra), suivie d'un appendice de CBB (cinq brèves listes généalogiques) (f° 19ra à 19va), d'une chronique de Hollande (CHB) (f° 19va à 23ra) et d'une chronique de Flandre (f° 23rb à 24va) beaucoup moins importante. Viennent ensuite quelques brefs textes historiques non armoriés. L'essentiel de ce manuscrit est donc formé des trois chroniques. Celles-ci, comme celles de Gelre, sont presqu'uniquement des généalogies avec l'indication de quelques événements importants. Notons en passant que ces chroniques ne sont pas très fidèles à la vérité historique telle que nous la voyons actuellement et qu'elles comportent une bonne part de légendes. Elles ont été faites à la gloire des maisons princières et négligent des faits qui pourraient les gêner.

2 *Le héraut Beyeren, anciennement héraut Gelre*

Un héraut Gelre apparaît dès novembre 1380 au service du duc de Gueldres. La première mention en est faite dans les comptes des archives de Hollande: il apporta un message à Albert de Bavière, comte de Hollande (1358–1404) qui résidait alors au

Quesnoy (Hainaut)¹⁵. Vingt ans plus tard, au printemps 1400, le héraut Gelre passe plusieurs semaines à la cour hollandaise dans l'entourage du comte. Depuis 1396 le comte est en lutte contre les Frisons qui avaient tué le comte Guillaume IV lors de la bataille de Stavoren (1345)¹⁶. Au cours de ce séjour à La Haye notre héraut voyage en Frise où il assiste à la délivrance de Stavoren. En 1400 un acte de Guillaume I, duc de Gueldres, nous donne le nom de son héraut, «Claes Heynen zoon» (Nicolas fils d'Henri)¹⁷. Au printemps 1403 il est au service du comte de Hollande avec le nom d'office «Beyeren» (Bavière) et a, à ce moment, quitté le service du duc de Gueldres. Un acte hollandais du 18 avril 1411 donne le nom d'office «Beyeren» ainsi que celui de «Claes Heynen zoon»¹⁸. Dans deux de ses manuscrits il se donne le titre de «roi des Ruyers»¹⁹. Il s'agit là d'un titre de roi d'armes donné par l'empereur, les Ruyers (Riviers) étant un groupe important de participants à des tournois, venant de la région du Rhin inférieur. Ce groupe était opposé à celui des «Poyers» venant plutôt de la région entre Somme et Meuse²⁰. En mai 1414 on trouve le dernier versement de salaire annuel au héraut Beyeren²¹; il est donc mort peu après.

Pourquoi le héraut a-t-il quitté le service du duc de Gueldres? On peut penser qu'il a été au service de Catherine de Bavière, fille d'Albert, qui avait épousé en 1379 Guillaume I, duc de Gueldres. Catherine mourut en 1400, son mari en 1402, et c'est peut-être à la suite du changement ainsi provoqué que notre héraut fut attiré à la cour de Hollande dont le milieu culturel était nettement plus favorable²². Depuis l'arrivée au pouvoir d'Albert de Bavière (1358)²³ la cour de Hollande avait pris un caractère international où la littérature trouvait un bon terrain²⁴. Après une première floraison en 1360-1370, les décennies autour de 1400 retiennent plus spécialement l'attention car elles ont vu naître de nombreux textes d'auteurs en relation courante avec la cour de La Haye, le conteur

Willem van Hildegarsberch, le chapelain de la cour Dirk van Delft et le clerc de chancellerie Dirk Potter.

C'est dans cette atmosphère que le héraut Gelre arrive en 1402 et qu'il dédie sa *Chronique du Monde* et sa *Chronique de Hollande* à l'évêque d'Utrecht, Frédéric de Blankenheim et à Guillaume VI. On peut sans doute lui attribuer l'armorial universel car son nom de Gelre est rappelé dans diverses poésies du manuscrit et son portrait figure au f° 122r alors qu'il était encore au service du duc de Gueldres. Il a aussi signé l'armorial Beyeren et il est très vraisemblable que la feuille Membr. II 219 (voir note 9), le ms. 131 G 37 et le Kladboek lui soient dûs comme le montrent l'écriture et le style des armoiries. Par contre l'armorial Bellenville, s'il provient du même milieu, doit être dû à un autre héraut (BJ p. 16), comme aussi l'armorial von den Ersten, très différent comme mode de dessin et probablement un peu antérieur (BJ p. 30).

3 *La date et l'origine des textes*

Les deux chroniques de l'armorial universel font suite immédiatement dans le manuscrit aux défis au duc de Brabant (1334) et à l'éloge des morts de la bataille de Stavoren (1345). Ces quatre poèmes ont été copiés à peu près en même temps sur des manuscrits déjà existants. Quand furent faites ces copies? Un des points qui permet de les dater approximativement est le casque du n° 1786 (voir plus bas p. 20) qui est une forme de passage entre le heaume classique et l'armet. Or celui-ci n'apparaît que tout à la fin du XIVe siècle. On peut donc estimer que ces copies datent de peu avant 1400. Les dates de l'armorial universel et celles de la plupart des louanges des preux chevaliers sont aussi un peu antérieures à 1400, sauf la dernière qui ne date pas d'avant 1408²⁵. Un autre point qui vient confirmer la date proposée sont les cimiers attribués à Jean I (n° 1786)

et Jean III (GA n°1726 dans les défis au duc de Brabant) et qui nous paraissent un hommage à Jeanne I, duchesse de Brabant (voir plus bas p. 30).

La date ainsi proposée pour les copies, vers 1395-1400, montre que le copiste n'a pas mis à jour les chroniques qu'il copiait. Pour quelles raisons ne l'a-t-il pas fait alors que dans les louanges des preux chevaliers il se targue d'être poète?

Le ms. 131 G 37 est un peu plus récent puisque CHB se termine à la mort d'Albert de Bavière (16.12.1404). Des recherches paléographiques, codicologiques, historiques et littéraires montrent que les premier et deuxième cahiers (CBB) datent d'environ 1402-1404 et le troisième (CHB) d'environ 1405, probablement après le 21 juillet de cette année²⁶. C'est la date de la coalition familiale bourguignonne entre Jean sans Peur, son frère Antoine de Bourgogne et son beau-frère Guillaume VI, respectivement comte de Flandre, gouverneur de Brabant et comte de Hollande. Ceci est confirmé par les casques des ducs de Brabant (n°40 et 41) et des comtes de Hollande (n°43 et 52) et de Flandre (n°55)²⁷.

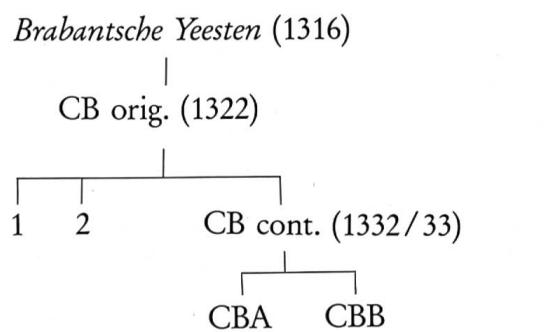
L'origine de nos textes n'a pas encore été étudiée. Voici ce qu'on peut en dire.

3.1 Chronique de Brabant

Vers 1312 le clerc anversois Jan van Boendale commença une importante histoire de Brabant, les *Brabantsche Yeesten*²⁸, où il attribuait une ascendance troyenne au duc. Il n'était pas le premier à affirmer cela²⁹. C'est le Brabançon Segher Diengot-gaf, dans son *Trojeroman*³⁰, qui, s'inspirant du *Roman de Troie* de Benoit de Sainte-Maure, reprend de celui-ci un écu à deux lions du héros³¹ en lui attribuant les émaux du duc³². Vers 1316 Jan van Boendale arrête sa chronique avec les événements du moment. En 1322 il en fait un court extrait, la version originale (CB orig.) de notre texte, qui est surtout une généalogie des ducs jusqu'en 1318, au

cours du règne de Jean III († 1355). Quelques années plus tard cette chronique fut continuée par un auteur anonyme qui parle de Jean IV, duc de Limbourg, fils ainé de Jean III, comme de son successeur et de son mariage (8.7.1332) avec Marie, fille de Philippe VI, roi de France (CB cont.). Notre chronique s'arrête là et date donc de 1332/33 car ce mariage ne fut jamais consommé par suite de la mort de Marie (22.9.1333). Quant à Jean IV il mourut sans postérité peu après s'être remarié en 1335, à Isabelle de Hainaut.

On peut établir l'origine des textes comme suit:



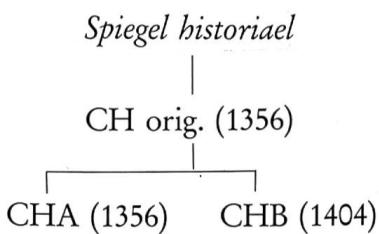
1. le ms. Van Hulthem, BRB 15.589-623³³ (non illustré).
2. le ms. Ltk. 1019, BUL (non illustré).

Les ms. 1 et 2 sont tirés de la version originale, CBA et CBB de la version CB cont. dont il est question ci-dessus, continuée jusqu'en 1332/33. Les deux versions CB orig. et CB cont. sont des versions reconstituées. CBA est très proche de 1 et 2. CBB est une version augmentée par le héraut Gelre même: près de dix fois! L'étude des variantes montre que CBB n'est pas une copie de CBA.

3.2 Chronique de Hollande

La base de nos textes est le *Spiegel historiel* de Jacob van Maerlant³⁴, traduction du *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais. Maerlant est un poète des Pays-Bas moyens dont une œuvre importante et variée nous a été conservée³⁵. Son *Spiegel*

historiael est dédié au comte de Hollande, Florent V († 1296). Il a du être commencé vers 1283 et s'arrête peu après 1288, car il parle encore de la célèbre bataille de Woerringen³⁶. Deux paragraphes qui se suivent dans cet énorme ouvrage donnent le début de l'histoire de Hollande et la succession des comtes. Ils sont la base de CHA et CHB. Chacun sait qu'un fragment de texte, si son contexte ne l'éclaire pas, se développe seul et parfois de manière importante. Ici les textes pour chaque comte ont été standardisés. Les faits peu importants sont omis pendant que les faits importants sont ajoutés. Leur ordonnance aussi est modifiée. Ceci dure jusqu'en 1255, date de la mort du dernier comte dont parle Maerlant, Guillaume II. Le texte continue avec les comtes suivants mais d'après d'autres sources, et se termine par le règne de Marguerite de Hainaut, femme de l'empereur Louis IV de Bavière, et mère d'Albert. En étudiant la technique de travail utilisée dans cette chronique pour l'appréciation des faits, il semble bien que l'auteur en soit le hérald Gelre et on arrive à:



CHB n'est pas une copie de CHA, les passages correspondants de Maerlant le montrent. Ce que nous avons dit de CBA et CBB qu'elles remontaient à un texte commun est aussi le cas ici.

3.3 Chronique de Flandre

Elle n'existe que dans le ms 131 G 37. Le texte est un emprunt du *Spiegel historiael* de Maerlant. Il est probable que le hérald Beyeren l'y a trouvé. Les armoiries sont bien dans son style.

En résumé CBA et CHA ont dû être écrites vers 1395–1400, CBB et CHB à peu près cinq ou dix ans plus tard. CBA et CBB, comme CHA et CHB, partent d'une origine commune déjà rédigée avec les mêmes idées généalogiques.

4 Les armoiries

Les lignes ci-dessus nous ont permis de déterminer l'auteur et les sources des chroniques de l'armorial Gelre et de celles du ms. 131 G 37. Examinons maintenant les armoiries et cherchons à voir d'où l'auteur a pu les tirer.

Pour ces armoiries nous donnerons:

- un numéro (pour CBA et CHA il nous a paru nécessaire de prendre la suite de la numérotation de GA pour faciliter de futures références; ces mêmes numéros figureront dans la réédition de l'armorial Gelre en préparation),
- le personnage auquel elles sont attribuées,
- le blasonnement,
- le folio,
- le numéro du vers qui suit immédiatement.

Nous ajouterons, là où ce sera nécessaire, les explications permettant de comprendre la suite des événements et les personnages comme les a vus le chroniqueur.

Sur les deux manuscrits les couleurs (jaune, rouge, bleu et noir) sont encore très vives. L'argent, quand il est peint, est devenu noir. Certains meubles d'or sont devenus brun foncé. Ceci est dû probablement à l'emploi comme colorants de poudre d'argent et d'or à bas titre.

Les reproductions en noir et blanc nuisent malheureusement aux contrastes entre les couleurs. Ainsi fig. 3 distingue-t-on à peine le bandé de gueules et d'azur. Dans les deux manuscrits le champ de certains écus n'est pas peint (lions, fleurs de lis).

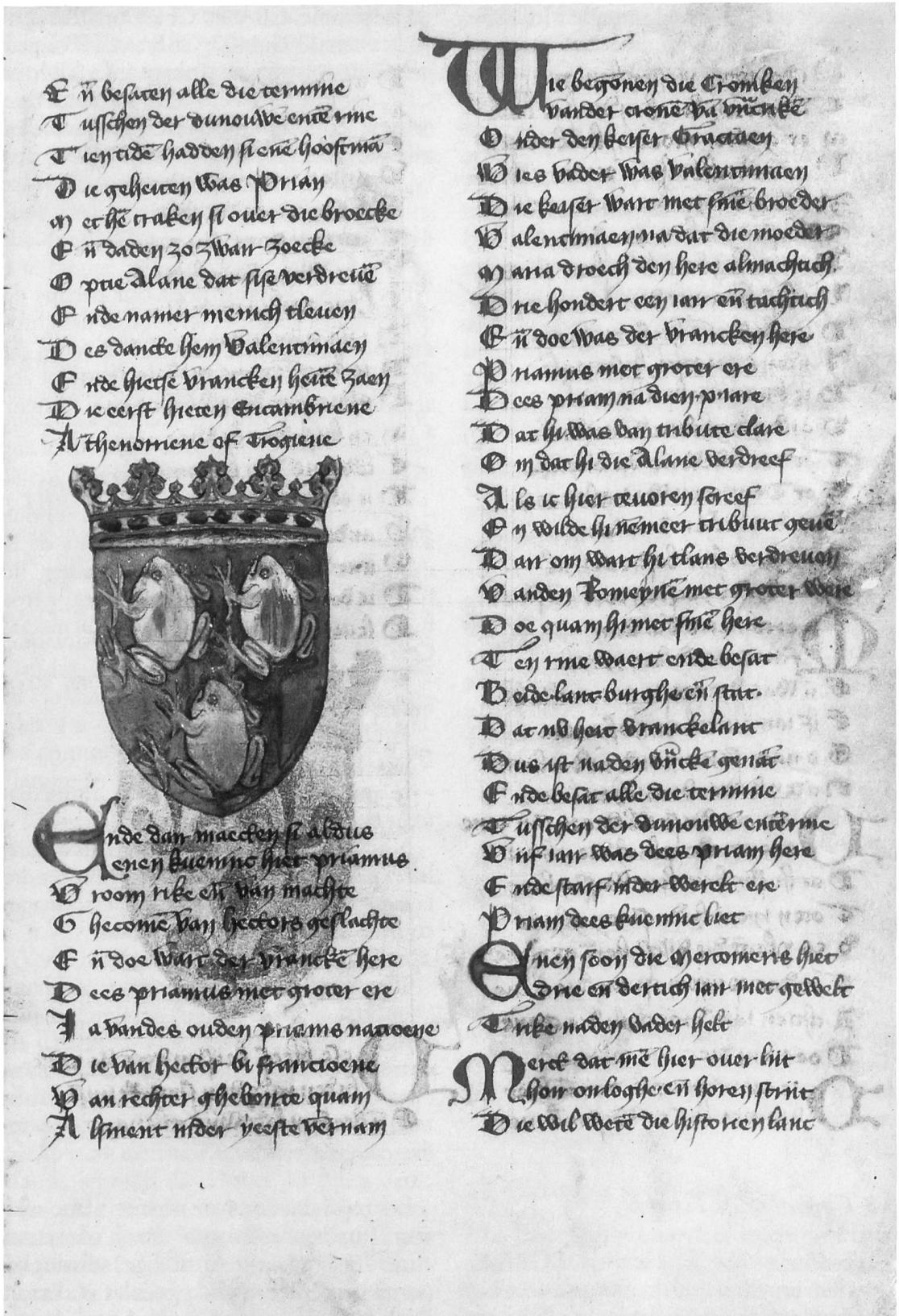


Fig. 1. Priam, descendant d'Hector (n° 2).

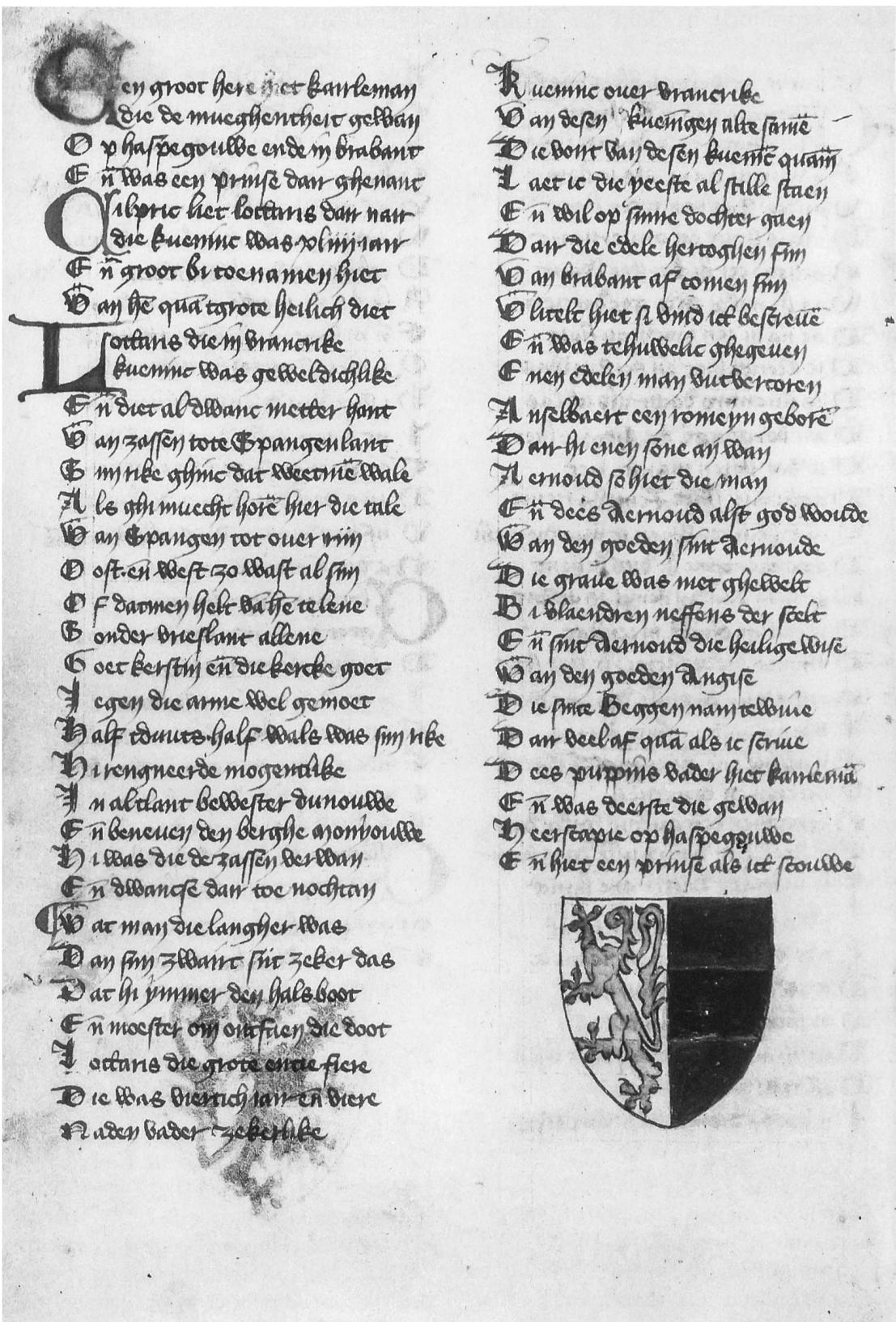


Fig. 2. Pépin de Landen (n°5).

Les reproductions sont en grandeur nature, sauf les fig. 13, 15 et 23 qui sont réduites, et les fig. 3, 11 et 17 agrandies.

4.1 Les chroniques de Brabant

CBA commence sans intervalle après l'éloge du dernier mort de la bataille de Stavoren (NICOLAS OEM, GA n°1740 fig. 4) par un écu:

1756. HECTOR DE TROIE: *de sable à deux lions affrontés d'or, armés et lampassés de gueules* (f° 4ra, v. 1) (fig. 4).

1. Même écu pour LE MÊME (f° 1rb, v. 59). Ces armes attribuées à Hector sont très connues mais ont subi bien des variantes. Elles remontent au *Roman de Troie* de Benoit de Sainte-Maure qui donne un ou deux lions. Par la suite on trouve de nombreuses variantes, celle aux deux lions affrontés surtout dans les pays du Rhin inférieur³⁷.

2. PRIAM, descendant d'Hector: *d'azur à trois crânauds d'or*, l'écu couronné d'un cercle fleuronné (f° 2ra, v. 137) (fig. 1).

3. CLOVIS: *d'azur à trois fleurs de lis d'or*, même couronne que n° 2 (f° 2vb, v. 231). Selon la légende Clovis, avant sa conversion, aurait porté un écu à trois croissants, plus tard à trois crânauds. A la veille de son combat contre un ennemi puissant, sa femme, la catholique Clotilde, aurait remplacé cet emblème païen par l'écu aux fleurs de lis, symbole chrétien qui lui aurait donné la victoire³⁸.

1757. CLOTAIRE: *parti de sable au lion contourné d'or, armé et lampassé de gueules, et d'azur à trois fleurs de lis d'or* (f° 4rb, v. 25) (fig. 4).

1758 et 1759. Mêmes écus pour CHILPERIC et LOTHaire (f° 4rb, v. 27 et 29) (fig. 4). La chronique dans l'armorial Gelre ne donne pas d'écu aux descendants païens d'Hector ni même à Clovis après son baptême. Cet écu parti de la moitié de celui d'Hector et des fleurs de lis est curieux.

4. CARLOMAN, prince de Brabant, père de Pépin de Landen (voir v. 349: *d'or au lion de sable* (f° 3rb, v. 295).

Ce Carloman est le même personnage que n° 1762 ci-dessous qui porte l'écu de Lothier. Pourquoi le chroniqueur lui a-t-il attribué l'écu de Brabant avec émaux inversés alors qu'à son fils il donne (n° 5) l'écu parti Brabant-Lothier qu'on retrouve parmi ses descendants maîtres du duché (n° 9, 22, 24, 25, 28 et 35)?

Le lien entre Mérovingiens et Carolingiens est fait par Zittelt (Blitilde), fille de Clotaire II, qui épousa Anselbert (Ansbert)³⁹ et fut mère de

1760. ARNOUL: *d'azur à trois fleurs de lis d'or* (f° 4va, v. 37) qui avait ainsi repris les fleurs de lis de ses ancêtres maternels. Arnoul fut père de Saint Arnoul, époux de Begge, fille de

1761. PÉPIN DE LANDEN: *de gueules à la fasce d'argent* f° 4va, v. 47).

5. LE MÊME: *parti de (sable) au lion d'or et de gueules à la fasce d'argent* (f° 3vb, v. 353) (fig. 2).

Notre auteur donne à ce Pépin d'abord les armes du duché de Lothier seules, puis parties de Brabant et de Lothier: de son temps le duché de Brabant était plus important que celui de Lothier devenu assez théorique; dans l'armorial Gelre le duc de Brabant a l'écu au lion accompagné d'une bannière de Lothier (GA n° 805 et 806) alors que l'armorial Bellenville donne un écu pour ce duché (f° 38r n° 2).

1762. CARLOMAN, père de Pépin de Landen (n° 4): même écu que n° 1761 (f° 4va, v. 51).

6. ANGISE, époux de Begge: *bandé de six pièces de gueules et d'azur, au lion d'argent brochant* (f° 4ra, v. 363) (fig. 3).

Le croquis généalogique de la fig. 7 permet de voir plus clair dans cette succession⁴⁰. Cet écu bandé au lion est inconnu et on ne voit pas quelle peut être son origine puisque n° 1760 donne déjà les fleurs de lis à Arnoul, grand-père d'Angise, et n° 1763 à son fils Pépin et à ses descendants.

C oit doet hi in die goode gebouwt
S mitte Geertruid en begyhe
W upps dochteren als ic zeggyhe



D ece begyhe na temane Anguis
die van ducfden hadde prijs
D ees Anguis was snt vernoldsz
F aed van Brancic was die gone
o uten goeden puppm van lande
D ie wilcy dele hilt in handen
W upps kantemans zone

Fig. 3. Angise, époux de Begge (n° 6).

7. BEGGE, femme d'Angise: même écu que celui de son père (n°5) (f°4va, v. 435).
1763. PÉPIN D'HÉRISTAL, fils d'Angise et de Begge: *d'azur à trois fleurs de lis d'or* (f°4vb, v. 59).
1764. CHARLES MARTEL et PÉPIN LE BREF: même écu (f°4vb, v. 65).
8. CHARLES MARTEL: *parti d'azur semé de fleurs de lis d'or et de sable au lion d'or* (f°5ra, v. 473).
9. CARLOMAN, fils de Charles Martel: *parti de sable au lion d'or et de gueules à la fasce d'argent* (f°6ra, v. 593)⁴¹.
On retrouve ici l'écu de Pépin de Landen (n°5), les fleurs de lis étant symbole du souverain. Comme les écus sont dans le texte sans porter de noms on peut se demander si cet écu ne doit pas être attribué à Pépin le Bref ou à leur frère, Remi, archevêque de Reims, que cite notre chroniqueur mais qu'ignorent les généalogies.
10. CHARLES MARTEL: même écu que n°8 mais couronné d'un cercle fleuronné (n°6rb, v. 613) (fig. 8).
11. CARLOMAN, fils de Pépin le Bref: même écu que n°8 (f°7vb, v. 819) (fig. 8).
1765. CHARLEMAGNE: *parti d'or à l'aigle de sable, becquée et membrée de gueules, issant du trait, et d'azur à trois fleurs de lis d'or* (f°4vb, v. 69).
12. LE MÊME: même écu mais les fleurs de lis sont semées; sommé d'une couronne impériale (f°8ra, v. 819).
Les armes attribuées à Charlemagne n'ont que peu varié au cours du Moyen Age sinon qu'on trouve parfois les fleurs de lis au un du parti⁴². Mêmes écu et couronne que n°12 dans la *Chronique de Hollande*, f°12r de Beyeren (BGH fig. 21).
1766. LOUIS LE DÉBONNAIRE: *d'azur à trois fleurs de lis d'or* (f°5ra, v. 79).
13. LE MÊME: mêmes écu et couronne que n°12 (f°11ra, v. 1211).
14. LOTHaire, roi d'Italie: *parti d'azur semé de fleurs de lis d'or et de gueules à la fasce d'argent* (f°11rb, v. 1235).
15. LOUIS, roi de Germanie: *d'or à l'aigle de sable, becquée et membrée de gueules* (f°11va, v. 1245) (fig. 5).
1767. CHARLES LE CHAUVE: même écu que n°1766 (f°5ra, v. 83).
16. LE MÊME: mêmes écu et couronne que n°12 et 13 (f°11vb, v. 1261) (fig. 5).
Louis le Débonnaire a les fleurs de lis seules ou les armes parties de son père. Celles de ses fils sont intéressantes: Lothaire porte parti des fleurs de lis représentant la royauté de ses ancêtres, et la fasce du Lothier, partie nord de ses possessions. Louis le Germanique porte l'aigle de l'Empire allemand, Charles le Chauve les fleurs de lis de France. Mais il est curieux que Lothaire, bien qu'empereur, n'ait pas de couronne alors que ses frères cadets ont une couronne impériale.
- 1768 à 1770: LOUIS LE BÈGUE, CHARLES LE SIMPLE et LOTHaire: mêmes écus que n°1766 (f°5ra, v. 85 et 89 et f°5rb, v. 97).
17. LOUIS LE BÈGUE: *(d'azur) semé de fleurs de lis d'or*, couronne: un cercle fleuronné (f°12rb, v. 1315) (fig. 9). Le champ n'est pas peint.
- 18 à 21. CHARLES LE SIMPLE, LOUIS IV d'OUTREMER, LOTHaire et CHARLES LE JEUNE, futur duc de Lorraine: mêmes écus et couronnes que n°17 (f°12rb, v. 1321, f°12va, v. 1337 et f°12vb, v. 1351 et 1358).
- 1771 et 1772. CHARLES, duc de Lorraine: *de gueules à la fasce d'argent* (f°5rb, v. 99 et 103).
22. LE MÊME: *parti d'azur semé de fleurs de lis d'or et coupé de sable au lion d'or et de gueules à la fasce d'argent* (f°13ra, v. 1369) (fig. 10).
Ce malheureux Charles (né 953, † 992), fils puiné de Louis IV d'Outremer, avait été créé duc de Lorraine (Haute et Basse) en 977 par son cousin, l'empereur Othon II. Il fut exclu de la couronne de France par

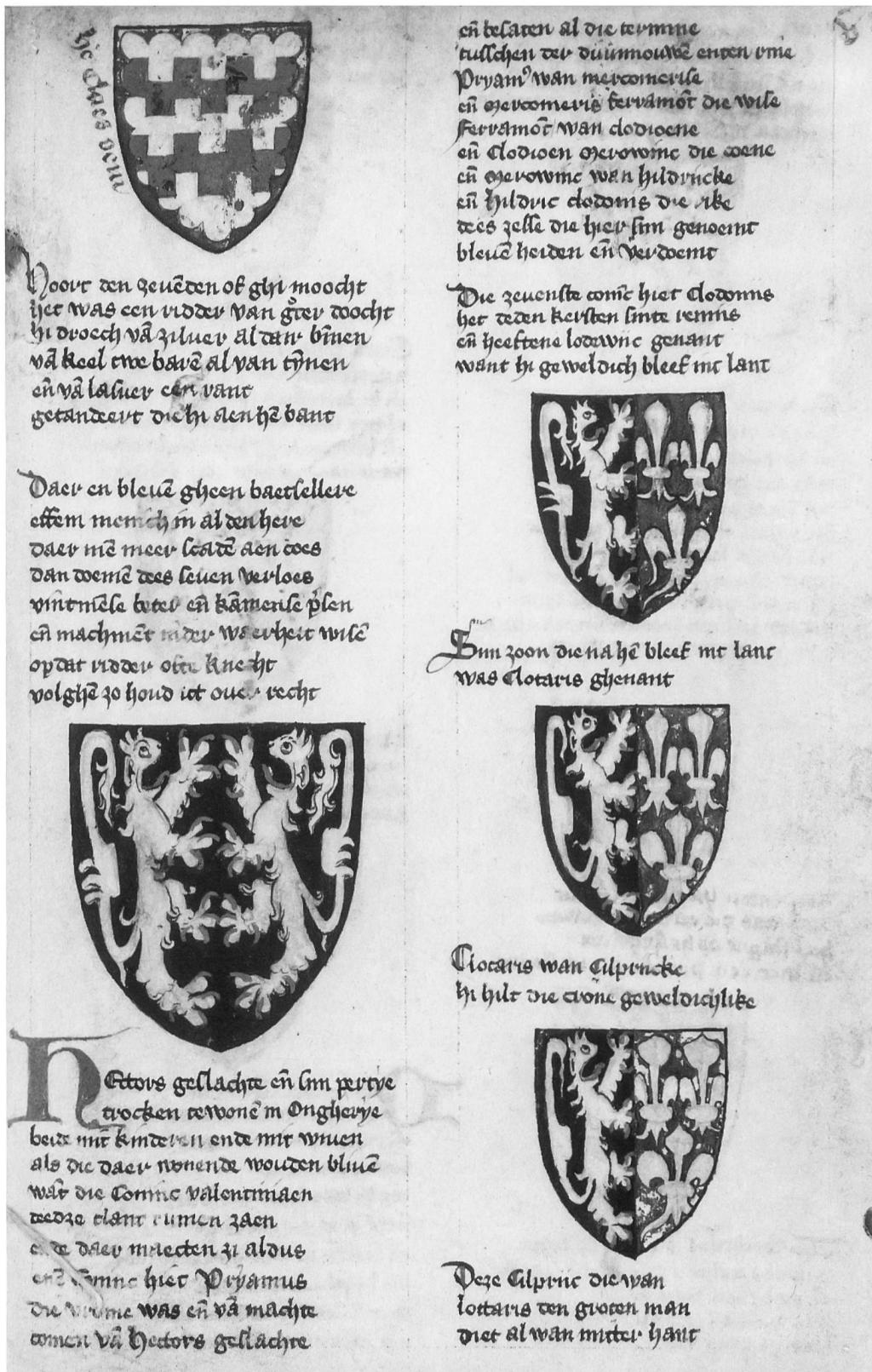


Fig. 4. Arm. Gelre, f°4r: Nicolas Oem (de la maison d'Arkel), dernier des morts de la bataille de Stavoren, Hector de Troie, Clotaire, Chilperic et Lothaire (n° 1740 et 1756 à 1759).

In dat roomſche keiſerlike
 En clant dat wilen niet oostenke
 Dat tuffe den rijn leit enter ſelt
 Dat ionge puppij wilien helt
 Dat van borgongen totter ze
 Oort ajen hiet oostenriet niet me
 An er locrike wadt na ſe genant
 Dar noch thoofd of is brabant



Lodewijc de broeder ſijn
 hadde d'oune lant ba ouer rijn
 Ende droech in almangey crone
 Van ſijn geſlachet van acelle ſcone
 Mar dat ic moet begheuen
 Want hets in almangebleuen
 Al hinen zeit en ic marcke
 Om ouer die in Denemarke
 Om in ongheten ſom in Elbeden
 Om in Gassen in menige ſteden
 En zom in Gelre lant
 Dider ouder kerke om die kant
 In Brinckclant en biden rijn
 En weet niet nu wiec af ſijn
 Van horen kue gesproten nu

Men er alder storue dat zeg ic v



Rante die cralbe die derde zone
 Brancric onfinc die gone
 Utterste van ſins vader rike
 Ruslach tuffeken lodewijcke
 En kanlen. locans lant
 Dat nu locrike is ghenant
 Locans heeft die werelt ghelate
 En legaf he ſinne bareij
 Tote otrueme in diadame
 Ende zeldart abnt aue
 Ra menige zegen na menige ere
 Die ter werelt hadde dieſere

Fig. 5. Ms. 131 G 37, f° 11v: Louis le Germanique et Charles le Chauve (n° 15, 16).

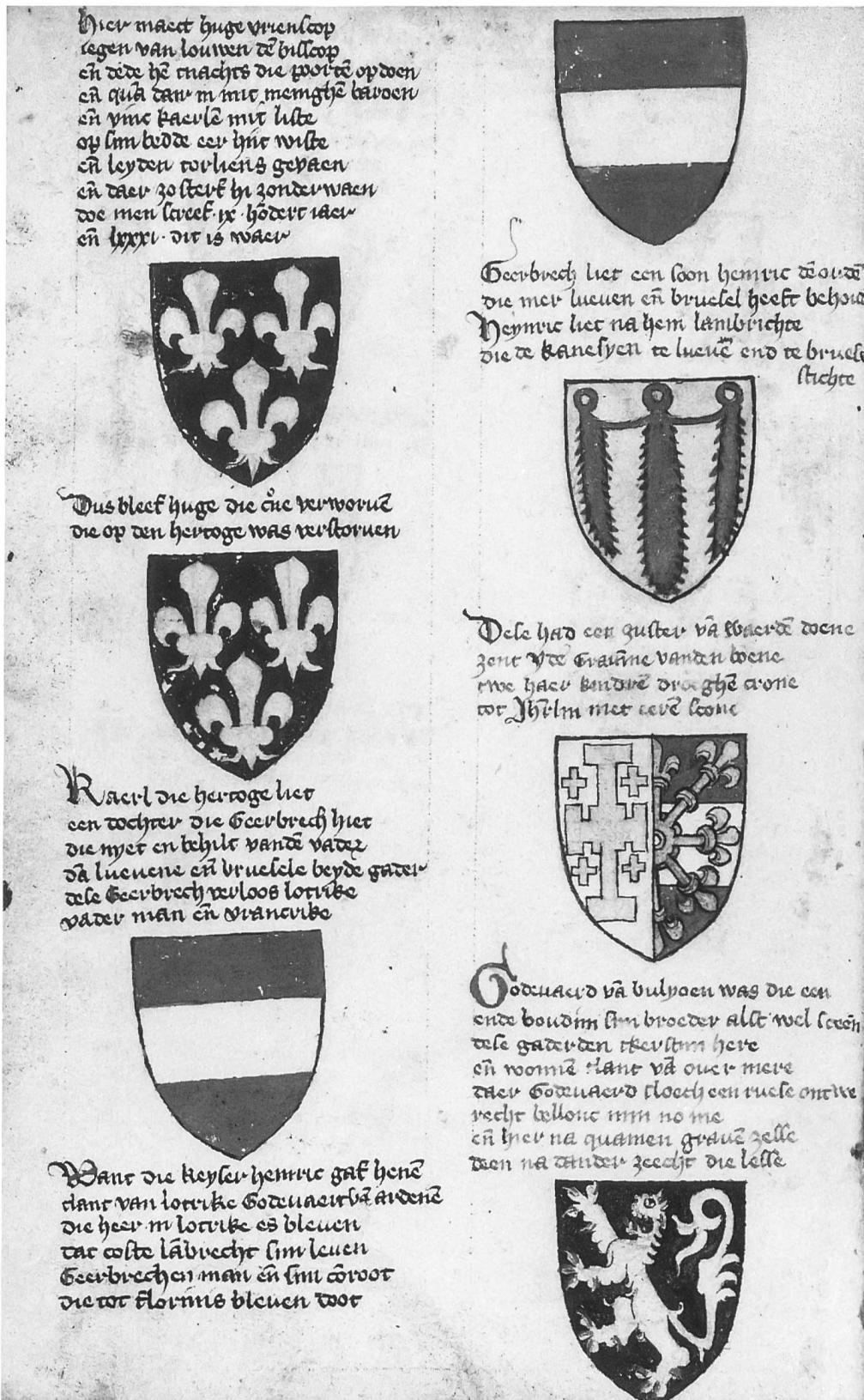


Fig. 6. Arm. Gelre, f°5v: Hugues Capet, roi de France (2 fois); Charles, duc de Lorraine, et sa fille Gerberge; Ide, comtesse de Boulogne; Godefroi de Bouillon et son frère Baudoïn et Godefroi d'Ardennes (n° 1774 à 1780).

les états du royaume à la mort de son neveu Louis V en 986. Il fut pris et enfermé par Hugues Capet qui l'avait évincé⁴³. Nos manuscrits lui donnent soit les armes de Basse-Lorraine (Lothier), soit celles-ci combinées avec celles du royaume et celles du Brabant, ou même celles du royaume seules.

1773. HUGUES CAPET, avant son accession au trône: *d'argent à trois bandes de gueules* (f° 5rb, v. 107) (fig. 11).

1774 et 1775. LE MÊME: roi de France: *d'azur à trois fleurs de lis d'or* (f° 5va, v. 117 et 119) (fig. 6).

23. LE MÊME: *parti d'azur à trois fleurs de lis d'or et d'argent à trois bandes de gueules* (f° 13vb, v. 1453) (fig. 12).

Nous ne savons d'où vient cet écu à trois bandes dont on ne connaît pas d'autre exemple. Faut-il le rapprocher des autres écus bandés imaginaires du ms. 131 G 37 (n° 6, 26, 27, 29 et 31) ou des nombreuses armoiries réelles portant une bande ou un bandé dans la région de l'est de la France et de l'ouest de l'Allemagne (Bourgogne, Champagne, Chalon, Lorraine, Bade, Alsace, Kybourg, pour ne citer que les plus importantes)?

24. CHARLES, duc de Lorraine, ou son fils OTHON, duc de Basse-Lorraine: écu comme n° 5 (f° 13vb, v. 1461).

1776 et 1777. CHARLES, duc de Lorraine, et sa fille GERBERGE, épouse de Lambert, comte de Louvain: mêmes écus que n° 1771 et 1772 (f° 5va, v. 125 et f° 5vb, v. 131) (fig. 6).

25 et 28. HENRI DE LOUVAIN, leur fils: écu comme n° 5 (f° 14ra, v. 1499 et f° 14va, v. 1533) (fig. 13).

26. GODEFROI D'ARDENNES qui dépoilla Gerberge et son mari de la Lorraine: *bandé d'argent et d'azur, à la bordure engrélée d'or*⁴⁴ (f° 14rb, v. 1511) (fig. 13).

27. GOTHELON, son frère: *de même au franc-quartier de gueules à la fasce d'argent* (f° 14rb, v. 1519) (fig. 13).

29 et 31. GODEFROI, fils de Gothelon: même écu (f° 14vb, v. 1551 et f° 15rb, v. 1617).

Le mode de brisure attribué à Gothelon († 1043), duc de Lothier après son frère († 1025), puis duc de Lorraine (1036), par addition d'un franc-quartier est courante dans la région du Rhin inférieur: on en trouve de nombreux exemples dans les armoriaux Bellenville et Gelre et dans les sceaux. Godefroi et Gothelon étaient fils de Godefroi, comte de Verdun, et de Mathilde de Saxe. Godefroi († 1069) a une fille

1778. IDE⁴⁵, femme d'Eustache II, comte de Boulogne: *d'or au gonfanon de gueules, frangé de sinople* (f° 5vb, v. 135) (fig. 6).

30. LA MÊME: même écu (f° 14vb, v. 1563). Cet écu est celui du comte d'Auvergne auquel le comté de Boulogne échut en 1260, deux siècles après Ide. Les comtes de Boulogne, descendants d'Eustache II et d'Ide par les femmes portaient *d'or à trois tourteaux de gueules*: ce sont des armes parlantes, les tourteaux représentant des boules.^{45a}

La Basse-Lorraine revint à leur fils

1779. GODEFROI DE BOUILLON et son frère BAUDOIN, rois de Jérusalem: *parti d'argent à la croix potencée d'or cantonnée de quatre croisettes du même (Jérusalem) et de gueules à la fasce d'argent, une demi-escarboucle fleurdelisée d'or brochant sur la fasce* (f° 5vb, v. 139) (fig. 6).

32. GODEFROI DE BOUILLON: même écu (f° 15vb, v. 1638).

33. BAUDOIN, roi de Jérusalem: même écu avec couronne à fleurons (f° 16ra, v. 1666) (fig. 16).

L'écu attribué à Godefroi de Bouillon parmi les Neuf Preux est, le plus souvent, celui du royaume de Jérusalem qui figure ici au un du parti. Le deux du parti veut montrer le fief de ce héros et son appartenance au lignage de Brabant⁴⁶. Remarquons en passant que, dans le ms. 131 G 37 Godefroi, qui n'accepta pas d'être roi mais

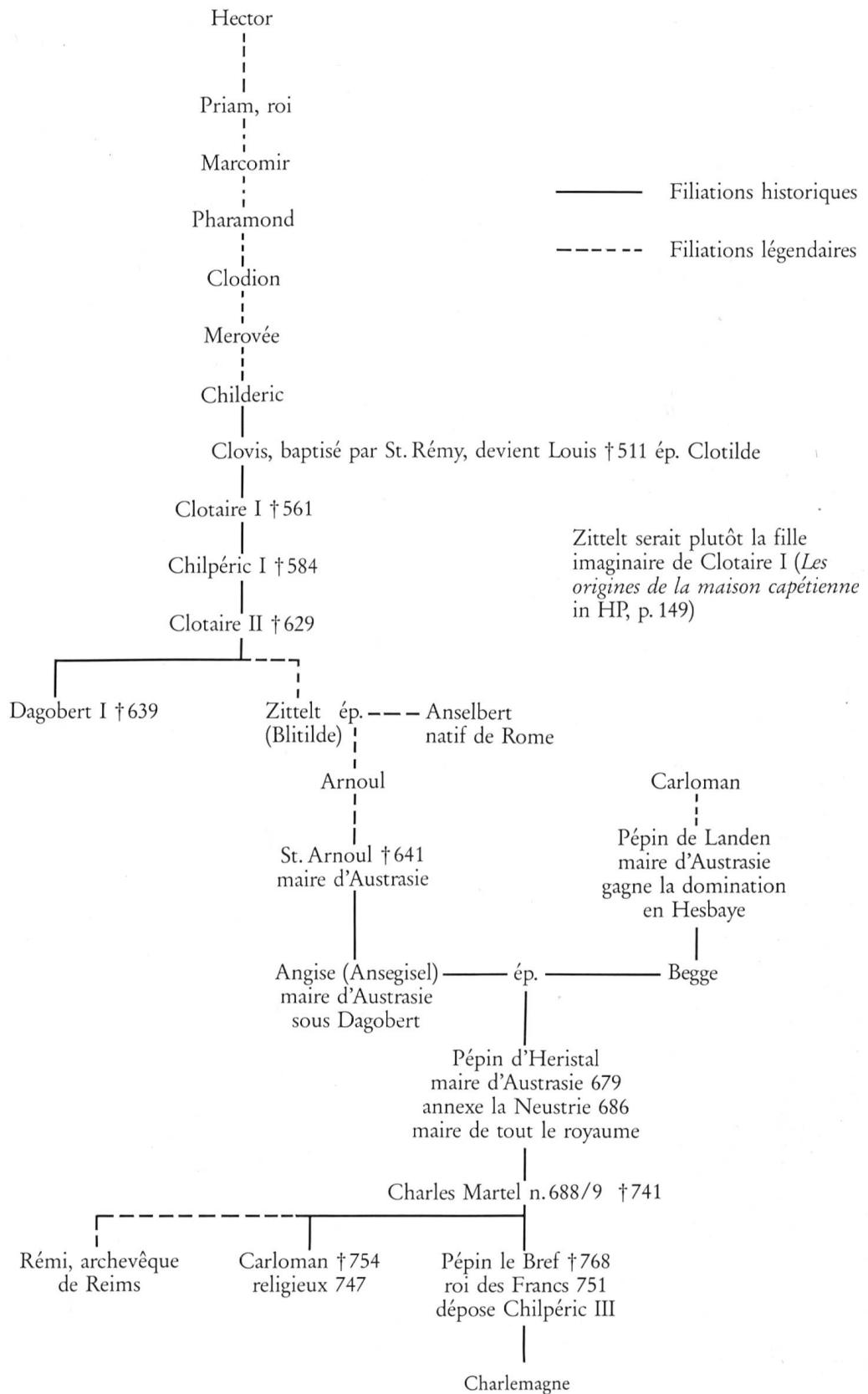


Fig. 7. Croquis généalogique montrant les Mérovingiens de nos chroniques et leur liaison avec les Carolingiens.

Hier na geuel dat mi op de
 Sijn graf en mij vant dan t' stede
 noch been noch bleis. dat s beket
 Niels niet dan een gt serpent
 Ende sijn graf in dier gebare
 Minen oft al verbrand wure



Purp den denen sijn broeder
 Sins vader kint en sinne moeder



Bantle martel was ene zone
 Van lema hiet hi die gone
 En ene zone hiet purp den
 Grouter noch wijs en batme genē
 En ene tem hert broeder was
 Al erds bisscop van vienne als ic las
 Des bantlemadan menige zege
 Wat war hi quam was alle wege
 Die auerture hem ondervonden
 Doch dat hi hier die wape staen
 Om teleden een heilich leuen
 Ende heeften munck begane
 Te more sarepte dan vilen zut
 Mitte biluester bider stat
 Endieende den herte bantlethe
 En quamer mede tot hogelone
 Endes bantlemadan heeft gegette
 Als sijn rike dat hem was kleue

Bantle martel was purp den
 Duccidentliker en bantme genē
 Van bromicheden van stoute lue
 Die brancse kueninge ware kintue
 In sinne tint dus ist gesiet
 Dat hi also als die paens niet
 De erste was hi vander brabascer conē
 Die de brancse crone heeft ghewonne
 Des purp den ghelyk algrader
 Die moghenthede nadey vader
 Ende die kuenmclike name
 Quam ter omere enter scame
 Die trogiene die ogeroldinge
 Verloren alle die hoghe dmge
 So dat in des purp den tiden
 Die kueninge met mochtē stide
 Iegen die hogen van brabant
 Die oostenken hadden in hant
 Want zo quaet ende zo sot

Fig. 8. Charles Martel (n° 10) et Carloman (n° 11).



Fig. 9. Louis le Bègue (n° 17) et Charles le Simple (n° 18).

seulement avoué de Jérusalem, n'a pas de couronne alors que Baudoin qui, lui, prit le titre royal, en a une.

La succession du duché de Brabant-Lothier à cette époque arrive à

34. HENRI, comte de Limbourg: *parti d'argent au lion de gueules, la queue fourchée et passée en sautoir, couronné d'or* (Limbourg), *et de gueules à la fasce d'argent* (f° 16rb, v. 1715) (fig. 16). En 1106 il est dépouillé du Lothier par Godefroi le Barbu, le Grand, comte de Louvain, descendant de Lambert et de Gerberge (n° 1777). Le croquis généalogique de la fig. 14 montre les vicissitudes du duché de Lothier⁴⁷. Elles sont dues aux relations des ducs avec les empereurs, mais ce duché reste dans un même lignage. Godefroi le Barbu est appelé ici

1780. GODEFROI D'ARDENNES: *de sable au lion d'or* (f° 5vb, v. 147) (fig. 6).

35. HENRI, fils d'Henri II, comte de Louvain (frère du précédent): même écu que n° 5 (f° 16va, v. 1724).

1781 et 1782: GODEFROI II et GODEFROI III (fils et petit-fils de n° 1780): mêmes écus que n° 1780 (f° 6ra, v. 153 et 157).

1783 à 1785. HENRI I, fils de Godefroi III, son fils HENRI II et son petit-fils HENRI III: mêmes écus que n° 1780 mais le champ n'est pas peint (f° 6ra, v. 161 et f° 6rb, v. 169 et 177).

36 à 38. Mêmes écus pour LES MÊMES PERSONNAGES (champ non peint) (f° 16vb, v. 1774, f° 17rb, v. 1824 et f° 17va, v. 1870).

1786. JEAN I, fils d'Henri III, conquit le duché de Limbourg à la bataille de Woerringen en 1288 (voir note 36): écartelé de Brabant et de Limbourg; casque, volet découpé d'hermine, cimier: un coussin de sable à quatre glands d'argent d'où sort un panache de plumes de paon entre deux grandes plumes du même (f° 6rb, v. 183) (fig. 17).

39. Même écu (sans casque ni cimier) pour LE MÊME (f° 17vb, v. 1890).

1787. JEAN II: même écu (sans casque ni cimier) (f° 6va, v. 201).

40. LE MÊME: même écu avec le même cimier que n° 1786 mais le casque est semblable à celui du n° 41 (f° 18rb, v. 1946) (fig. 18).

1788. JEAN III: même écu (sans casque ni cimier) (f° 6va, v. 209).

41. LE MÊME: même écu, casque, volet découpé en lanières, cimier: vol de plumes de paon, les pennes d'hermine, portant un écran rond aux armes surmonté d'un panache de plumes de paon (f° 18va, v. 1956).

Le casque de n° 1786 est une forme intermédiaire entre le heaume (Topfhelm) et l'armet (Stechhelm), alors que celui des n° 40 et 41 est un armet presque caricatural donc posterieur.

1789. JEAN, fils du précédent, duc de Limbourg († 1335, avant son père): même écu que n° 39 (f° 6vb, v. 215).

42. LE MÊME: même écu (f° 18vb, v. 1962).

4.2 *Les chroniques de Hollande*

Les deux chroniques débutent par des armoiries:

1790. *D'or au lion de gueules*, heaume, volet d'or, cimier: chapeau d'or rebrassé d'azur, sommé d'un lion assis de gueules entre deux cornes d'or (f° 6vb, v. 1) (fig. 19).

43. Même écu, casque à grille, volet d'argent terminé par un pompon de gueules, même cimier avec le lion debout mais sans les cornes (f° 19va, v. 1).

Des armoiries tout à fait semblables décorent la *Chronique de Hollande*, f° 27v de Beyeren.

Les deux textes sont tout à fait semblables jusqu'au vers 86 (le vers 64 manque dans CHA) et attribuent ces armes à THIERRY qui reçut la Hollande de Charles le Chauve en 863. Les écus suivants de CHA sont attribués à

Wan ene lodevlike
 die de leste kueninc was
Van tanke liue als ic las
 Want hien regneerde mer een ian
 Ende statf zondet kint dats want
 Want graue hughe ba partie
 Ier na hem ech zone wus
 Die hiet die graue huge capet
 Ende heeft hem dan iegē geset
 Dat hi die crone behouden wilde
 Bedde met speer en met salde



Tanle was des lodevlijs oom
 die nam tot desen dinge groom
 Want kueninc lotans was sijn broed
 S ijs vader kint en sime moeder
 Des wilde hi sijn kueninc gecore
 Als diere naest toe was gekore
 Tanle dees hrooghe coene
 Ram lotakers en brabansoene
 Ende quamer in bincrike mede
 En wan loulden die daste stede
 Ende montaguut an sime vant
 Dan na doet hi tot piemē want
 Et met sime bromische
 Wan hi telant die stede
 Den aerdschen bisscop die huge capet

Dan ter stede hadde gheset
 Dien binc hi en een deel lude mede
 Ende zandse tot loulden ter stede
 Gelue quam hi na met iogen
 Tot loulden met groter profe
 Huge capet die want dies giam
 Groot heer hi met hem nam
 Ende besatten omme dat
 Tot loulden in die daste stede
 Als kint dus was beseten
 Omrent zee woken als want were
 Heeft hi die ponken op ghedaen
 Ende heeft gheyt heer bestuen
 Endede hughen seide groot
 Dat deel der sime bleuen doot
 En hinc bluchtich macte mz gelibelt
 Ende sime heer opt belt
 Ende wedet doet tot loulden binc
 Tot sime wachten dit bincuen
 Graue hughe marcte wel
 Dat hem dauerare was fel
 So dat hi nam sime ract
 Met bisscop anselme een quaet
 Ende een out behader was
 Die hrooghe ghetroudde he das
 Dat hi en hadde tot sime rade
 Ende dan af zo qm hem seide
 Want op eney nacht als die stede
 In rusten was ende tanle mede
 Ier die bisscop hughen in comeij
 Die de stede heeft op ghenomen
 Tanle eide sime binc mede
 Heeft hi geuaen dan ter stede
 Ende leyden tot liens geuaen
 Wan statf hi van loulden zaen

Fig. 10. Charles, duc de Lothier (n°22).

1791. THIERRY II († 988) (f° 7rb, v. 103).
 1792. Son fils ARNOUL († 993) (f° 7va, v. 113).
 1793. Son fils THIERRY III († 1039) (f° 7va, v. 122).
 1794. Son fils THIERRY IV († 1049) (f° 7va, v. 133).
 1795. Son frère FLORENT I († 1061) (f° 7vb, v. 141).

Tous ces écus sont *d'or au lion de gueules*. Il n'y a pas d'écus dans la partie correspondante du ms. 131 G 37.

Florent I avait épousé

1796. GERTRUDE († 1113), fille du duc de Saxe: *parti d'or au lion de gueules et burelé d'or et de sable de dix pièces, au crancelin à six fleurons de sinople brochant* (f° 7vb, v. 151) (fig. 20).

44. LA MÊME: même écu (f° 21ra, v. 209). Devenu veuve, elle se remaria à

1797. ROBERT LE FRISON († 1093), fils de Baudoin V de Lille: *de gueules au chef d'or* (f° 7vb, v. 157) (fig. 20).

Cet écu est celui des Châtelains de Lille mais Robert le Frison est le comte de Flandre de ce nom, fils de Baudoin V surnommé «de Lille». CHB lui donne plus justement

45. *Parti, au un gironné d'or et d'azur de douze pièces, un écu de gueules brochant en abîme⁴⁸, au deux de Saxe comme n° 1796* (f° 21rb, v. 215) (fig. 21).

Ce personnage figure ici car il régit la Hollande pour sa femme tutrice de son fils du premier lit, Thierry V. Mais ils furent chassés par

1798. GODEFROI LE BOSSU, duc de Lotharingie († 1076): *de gueules à la fasce d'argent* (f° 8ra, v. 169).

46. LE MÊME: *parti, au un bandé d'argent et d'azur à la bordure engrélée d'or, au franc-quartier de gueules à la fasce d'argent brochant, et de Hollande* (f° 21rb, v. 227) (fig. 21) (voir n° 29 et 31).

Godefroi ayant été assassiné après cinq ans de règne, le comté revint à

1799. THIERRY V († 1091), fils de Florent I: *d'or au lion de gueules* (f° 8ra, v. 179) (fig. 22).

47. LE MÊME: même écu (f° 21va, v. 237). C'est encore le même écu qui est attribué à ses successeurs

1800. FLORENT II LE GROS († 1121) (f° 8ra, v. 189),

1801. THIERRY VI († 1157) (f° 8rb, v. 199),

1802. FLORENT III († 1190) (f° 8rb, v. 209) et

1803. THIERRY VII († 1203) (f° 8rb, v. 219), qui fut père de

1804. ADA († 1223), femme de Louis, comte de Loos: *parti burelé d'or et de gueules de dix pièces* (Loos) et de Hollande (f° 8va, v. 223).

48. LA MÊME: même écu (f° 21vb, v. 283) (fig. 22).

Ada succéda à son père mais fut rapidement chassée (1203) par son oncle

1805. GUILLAUME I († 1222), frère de Thierry VII: écu de Hollande (f° 8va, v. 227).

1806. Son fils FLORENT IV († 1234): même écu (f° 8va, v. 243).

Il fut père de

1807. GUILLAUME II, roi d'Allemagne, mort en 1256 en faisant la guerre aux Frisons, après avoir régné 22 ans en Hollande et neuf en Allemagne: *d'or à l'aigle de sable languée de gueules* (f° 8vb, v. 249).

49. LE MÊME: même écu sommé d'une couronne ouverte (f° 22ra, v. 309) (fig. 23).

Dans la *Chronique de Hollande* de Beyeren cet empereur porte un écu *parti d'or à l'aigle de sable issant du trait et d'or au lion de gueules; couronne impériale* (fig. 24). Guillaume II fut père de

- 1808 et 1809. FLORENT V († 1296) et son fils JEAN I († 1299 sans postérité): écu de Hollande (f° 8vb, v. 259 et 265).



Fig. 11. Hugues Capet, avant son accession au trône (n° 1773).

1810. JEAN II, comte de Hainaut († 1304), hérita du comté de Hollande, sa mère, Alix, étant fille de Florent IV: *d'or à quatre lions, les un et quatre de sable, lampassés de gueules, les deux et trois de gueules lampassés d'azur*⁴⁹ (f° 9ra, v. 271).

50. LE MÊME: même écu avec casque et cimier; couronne de gueules dont sort un bonnet pointu d'argent sommé d'un panache de plumes de paon au naturel (f° 22rb, v. 331) (fig. 23).

Les comtes de Hainaut portaient *d'or au lion de sable* comme les comtes de Flandre car ils descendaient tous deux de Margue-

rite, comtesse de Flandre et de Hainaut († 1280), le comte de Hainaut par son premier mari, Bouchard d'Avesnes († 1244), le comte de Flandre par son second mari, Guillaume de Dampierre († 1231). Le premier mariage avait été annulé et le partage entre les deux héritiers fait en 1246 par l'arbitrage de Saint Louis.

1811 et 1812. GUILLAUME III († 1337), fils de Jean II et son fils GUILLAUME IV, tué à Stavoren en 1345, sans enfants: même écu (f° 9ra, v. 277 et 283).

Le comté passa alors à la sœur de Guillaume IV

Hinde hughe wart kuenic my brede
Dat syn nacomelinge noch heden
Vant grote philips god weet
Die te mons in pelen street
Cijn die bleminghe dan berlant
Hi was recht die twaelste man
Van desen valsschen hughen
Dus hont ic die boecke tughen
Dus wart dat brabantsche geslechte
Vander cronen ontstaet conrechte
Doemen screef negre hondert lant
Cijn een entachtich dat is wan
Dus bleef hugen die croon verloune
Die op te hertoghe was verstonue
Cijn vrywens geslachte wart onstone
Dus onderuet vander crone
Ginde noch tot desen daghe
Ist der brabantet claghe
Die cromke wil ic hier esden
Vant god liet branckie onthede
Den edele geslachte van kile de gte
Dan gheen volck lege mach note
Gant alle aerdsche mogenthede
Stien on lange in eente steden
Dat leerd ons des gts karls geslachte
Die de crone hilt niet machte
Cijn regnende int roomische rike
Hondert en elf lant mogentlike
Nu hebben si verloten die crone
Dats dan ome dat si onstone
Die kercke krenten en niet en blichte
Die hon ouders wilen stichten
En onseiden ghemeeuylke
Den fransoisen dat keisemite



Hughe capet graue ba yamis
Wan die crone in deser loun
Ginde voer tot Tieme dan nar
Ginde dede he kuenic kien dan
En in dat lant zo dede hecht
Wey synen zone Tobbrecht
Kuenic hugh dat is wan
Hi regneerde ueghen lant



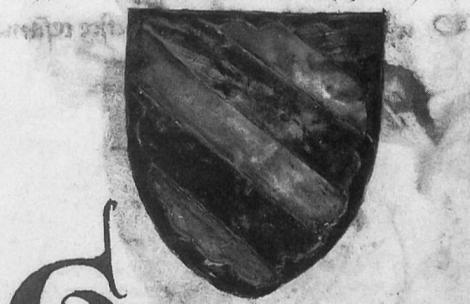
His kante die hertoghe
Wie ba geslachte was zo hoghe
Aldus verloos bede lant en erc
Iet hi enen zone en nemere
Die hi dant van lotrikke liet
Die Otto bi nameij hiet
Cijn Geerbrech syn dochter wan de
Die na Lambrecht metten bande

Fig. 12. Hugues Capet (n°23) et Charles, duc de Lorraine.

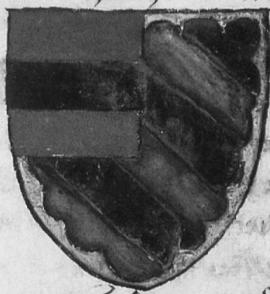
Die graue was als ba shore zide
 Dese lambrecht verwan met stide
 Van ludic den bisscop baldrite
 Tot hoguerden vromelike
 Dan veel liden bleven doot
 Die de bisscop halen gheboort
 En dede die dode tot ludike gheue
 En misde niet groter hauen
 Dan op my mit jacops ere
 Een al die dan die here
 Hem selue tegrauene geboort
 So wanneer dat hi wan doot
 Ien tiden als ic kenne
 Een hertoch godeuant van ardene
 W ilde sijn een hertoch van lotrike
 Lambrecht dochter zekerlike
 Dat hnt ware niet sijn swie
 G auldich telbesen bi simeelue
 Want een keiser hemme gaf hene
 Lat van lotrike godeuant van ardene
 Dan quamie si beide tot ene herte
 Tot flormis met groten enge
 Dan memich wel vacht metten zwoede
 Dan bleef doot lambrecht mitte vnde
 Aldus was beertrechen na geuecht
 Geertrech met dan brabant behelt
 Geertrech die dus verloos alguder
 G rancire lotrike manjen vader
 Doch wan lambrecht ene zone
 Hemme doudie hier die gone



Die nemet en heeft behouden
 Dan sueuen en bruesel in rechtē scoude
 In die wile dat ons rezelige staet
 Der kuenigē name en hon duct
 Die quamie van hughen capete
 Verstaet die reden die ic hier zette
 Van den hertoge altesamen
 Die van grote banke quamien
 En vante ardenoische hertoge
 Wat wie dat van telbetere pooge
 Hierinden zint tot en licht
 Int van duits van mij geducht



Godefroant die mogelike
 Heer bleef van lotrike
 Om dat hi die ere van
 Lambrecht den stouten man
 G aarf in mogelike doen
 En op sijn broeder Giseloene
 Qua al die nome properlike
 En want hertoge van lotrike



ees Giseloen dees gte here

Fig. 13. Henri de Louvain (n° 25), Godefroi d'Ardennes (n° 26) et Gothenon, son frère (n° 27).

1813. MARGUERITE († 1356) qui avait épousé LOUIS DE BAVIÈRE, empereur († 1347): *parti d'or à l'aigle de sable, languée de gueules, issant du trait, et de l'écu précédent* (f° 9rb, v. 291).

51. LES MÊMES: même écu mais l'aigle est becquée et membrée de gueules et sommé de la couronne impériale (f° 22va, v. 351) (fig. 15).

En 1349 Marguerite avait cédé le comté contre une rente à son fils aîné

1814. GUILLAUME V L'INSENSÉ († 1389) (n'est pas mentionné dans le texte): *écartelé aux un et quatre fuselé en bande d'argent et d'azur* (Bavière), *aux deux et trois de Hainaut-Hollande*, l'écu est posé sur un carré vert (f° 9rb après le dernier vers).

52. LE MÊME: même écu avec casque à grille, volet découpé d'argent; cimier: couronne à trois fleurons de gueules d'où sort un panache de plumes de paon (f° 22vb, v. 357) (fig. 15).

53. ALBERT († 1404), frère de Guillaume V, après l'avoir fait enfermer pour folie (1358) et avoir pris la place de ruwaert du comté, lui succéda: même écu non timbré (f° 23ra, v. 371) (fig. 25).

On peut se demander quand Albert adopta cet écu écartelé: à la mort de son frère? Comme ruwaert en 1368, il scelle d'un écu parti d'un lion (Hainaut ou Hollande et non Palatinat du Rhin car non couronné), et fuselé en bande (R I p. 212).

4.3 La chronique de Flandre

De nos deux manuscrits, seul le 131 G 37 contient une chronique de Flandre très brève (184 vers) et illustrée seulement de deux armoiries:

54. FLANDRE ANCIEN: *gironné de douze pièces d'or et d'azur, un écusson de gueules brochant en abîme*: casque, volet d'azur; cimier: couronne à trois fleurons de gueules d'où sort une tête et col de chien braqué

d'or, les oreilles de sable (f° 23rb, v. 1) (fig. 25).

Ces armoiries qui, dans l'armorial universel (GA n° 928), apparaissent avec pour cimier un vol d'hermine aux pennes de sable, ne se trouvent pas avant 1350. Bien des hypothèses ont été échafaudées quant à leur origine et à leur emploi. Nous ne pouvons nous y attarder ici⁵⁰.

55. LE COMTE DE FLANDRE: *d'or au lion de sable armé et lampassé de gueules*; casque à grille, volet de sable terminé par un pompon d'argent; cimier: une tête de lion de sable lampassée de gueules, entre un vol banneret d'or (f° 24ra, v. 101) (fig. 26). Les représentations de ces armes sont innombrables.

4.4 Discussion

Que peut-on tirer de cette comparaison des armoiries des deux manuscrits? Il semble bien que 131 G 37 ait été copié sur Gelre car tous deux ont pour Hugues Capet (n° 1773 et 23) un écu qu'on ne trouve pas ailleurs à cette époque, du moins à notre connaissance. Pour Boulogne (n° 1778 et 30) tous deux font aussi la même erreur.

Au cours des années qui séparent les deux manuscrits, l'auteur a trouvé (ou imaginé?) bien d'autres armoiries et en a modifié plusieurs (n° 2, 4 à 9, 11, 13 à 16, 22, 24 à 29, 31, 34, 35, 39 et 46). Par contre s'il a ajouté plusieurs Carolingiens (n° 18 à 21) il a supprimé la série d'écus de Hollande (n° 1791 à 1795, 1800 à 1803, 1805 et 1806). Il a aussi rectifié une erreur (n° 45 au lieu de 1797) et donne à Clovis les armes qu'on lui attribuait couramment, les fleurs de lis, en enlevant le lion d'Hector (n° 3 et 1757 à 1759). On peut donc penser qu'il n'a été au courant de la légende du bouclier de Clovis qu'entre ses deux rédactions. Ceci est confirmé parce que, dans le ms. 131 G 37, Clovis n'a que trois fleurs de lis comme le veut cette légende, alors que dans les autres écus à fleurs de lis celles-ci

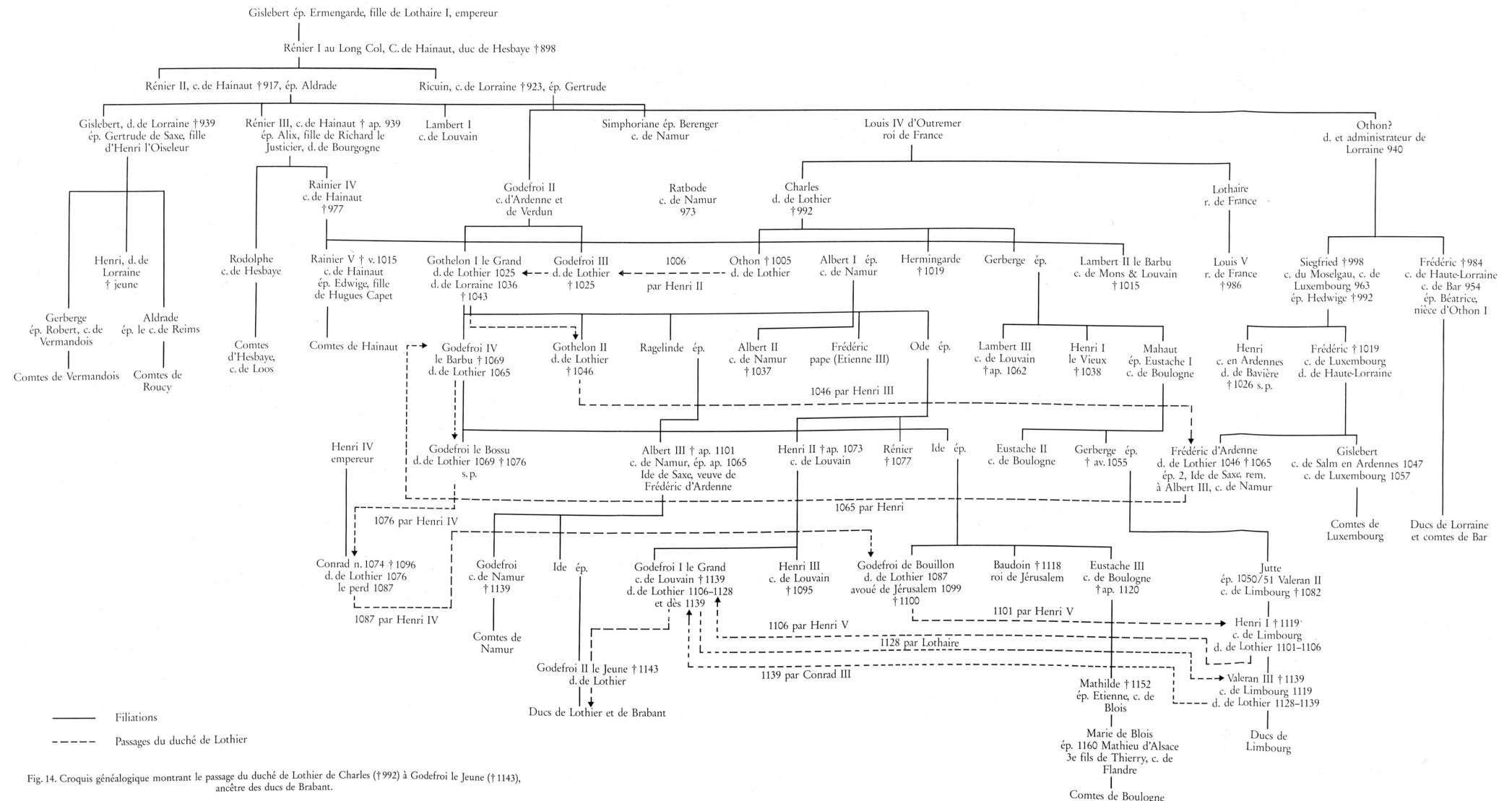




Fig. 15. Ms. 131 G 37, f° 22v: Louis de Bavière, empereur, et Marguerite, comtesse de Hainaut et de Hollande (n° 51) et Guillaume l'Insensé, comte de Hainaut et de Hollande (n° 52).

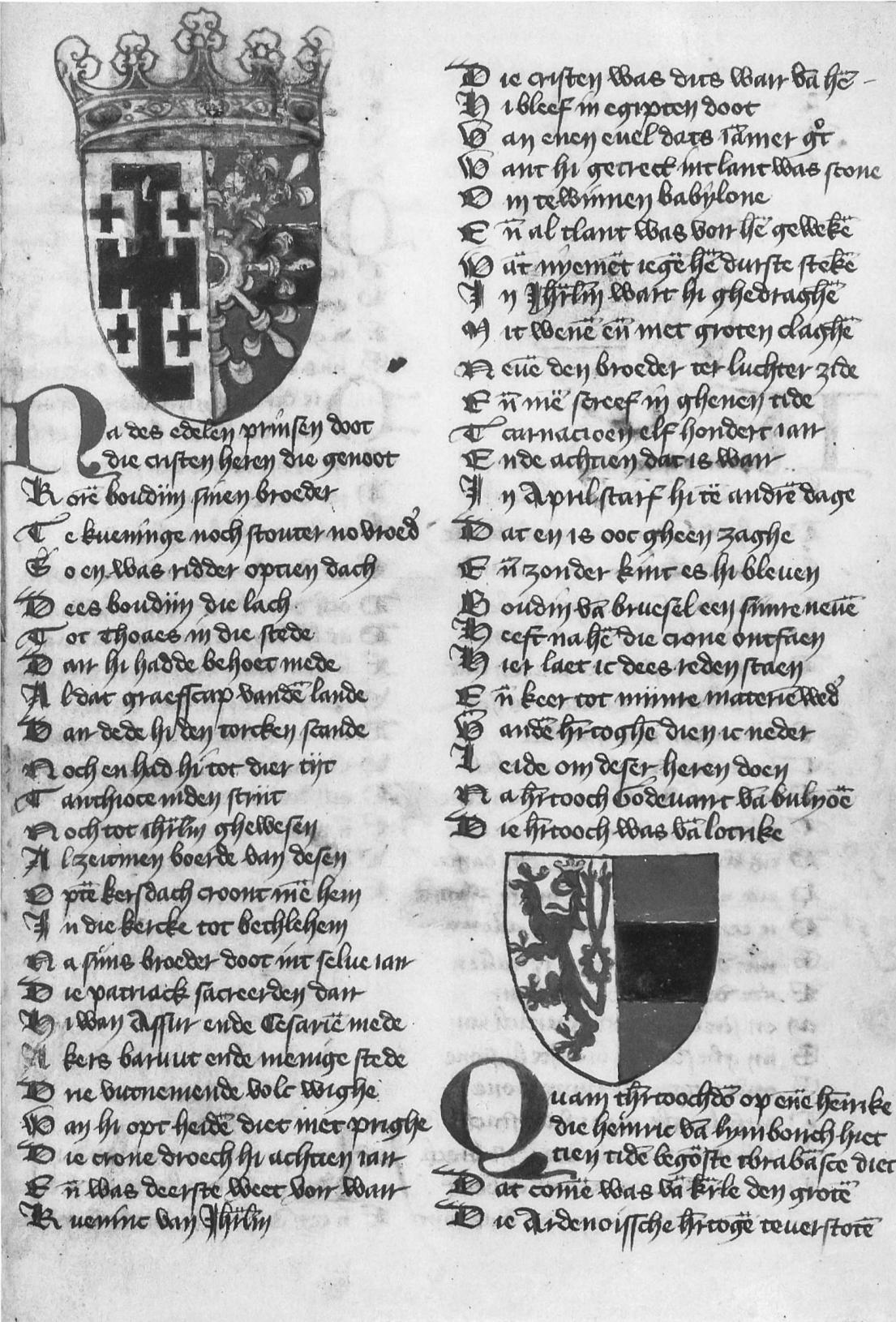


Fig. 16. Baudouin, roi de Jérusalem (n°33) et Henri, comte de Limbourg (n°34).

sont semées. L'auteur a ainsi connu les anciennes armes royales avant la réduction des fleurs de lis à trois par Charles V⁵¹.

Cet examen des armoiries montre, comme celui des textes, que les chroniques du ms. 131 G 37 sont de quelques années postérieures à celles de l'armorial Gelre. Ajoutons que le dessin paraît bien devoir être attribué au même artiste.

Relevons encore le fait curieux que, jusqu'aux écartelés de Brabant-Limbourg (n° 1786 et 39) et de Hainaut-Hollande (n° 1810), les écus combinés sont partis. Ceci se comprend pour les écus féminins (n° 1796, 44, 45, 1804, 48, 1813 et 51) qui, à cette époque se présentent presque tous sous cette forme, les armes du mari à droite, celles du père à sénestre. Quand on combine pour un homme des écus de famille ou de fief, on le fait le plus souvent en écartelant, et cela dès le XIII^e siècle. Au XIV^e c'est à peu près le seul mode qui apparaît sur les sceaux dans les régions qui nous intéressent ici.^{51a} On trouve des partis dans le sud de l'Europe (Naples, Hongrie) et encore ne sont-ils pas fréquents. D'où vient donc cette manière de faire du dessinateur? Se serait-il inspiré d'un manuscrit illuminé bien plus ancien? Aurait-il subi une influence méridionale? Ou bien, se rendant compte qu'il attribuait des armoiries à des personnages qui n'en avaient jamais porté, a-t-il voulu faire une distinction avec les armoiries qu'il connaissait bien par son métier de héraut? Il se serait alors inspiré des armes attribuées à Charlemagne par de plus anciens hérauts.

4.5 *Les cimiers*

Si les cimiers sont peu nombreux dans nos deux manuscrits, ils ne sont pas sans poser de problèmes.

Les cimiers des ducs de Brabant Jean I (n° 1786) et Jean II (n° 40) sont les mêmes

que celui donné par l'armorial Gelre au duc de Brabant (GA n° 805 et 1726). Celui de Jean III (n° 41) est un peu plus compliqué mais très voisin. Ces cimiers ne sont pas ceux que donnent les sceaux⁵²: un dragon très proche de ceux qu'on trouve comme emblèmes dans la Tapisserie de Bayeux⁵³. Il y a dans les cimiers de nos manuscrits une curieuse combinaison des cimiers des deux époux de la duchesse Jeanne († 1406): Guillaume IV, comte de Hainaut, Hollande etc. (marié 1334, † à Stavoren 1345) et Wenceslas, comte, puis duc de Luxembourg (marié 1347, † 1383). Le premier portait en effet un panache de plumes de paon (voir plus bas), le second un vol de sable semé de feuilles de tilleul d'or⁵⁴.

On peut se demander si ce cimier fantaisiste n'est pas un hommage discret tant à la duchesse Jeanne qu'au comte de Hollande puisque le vol est ici de plumes de paon, les pennes d'hermine, et aussi à Wenceslas puisqu'il s'agit ici d'un vol. Cette idée n'est pas étrangère à la manière de penser de l'époque où le chevalier n'hésitait pas à prendre la manche ou la coiffe de sa dame comme cimier⁵⁵. Elle est confirmée parce que notre héraut s'est plus intéressé au Brabant et à la Hollande qu'aux autres principautés de la région: outre ses chroniques, le manuscrit de l'armorial donne les défis au duc de Brabant et les membres d'une expédition brabançonne en Prusse (GA n° 1661 à 1671bis)⁵⁶. Il donne aussi les morts de la bataille de Stavoren et, parmi les éloges des preux chevaliers, ceux de Daniel de la Meerwede⁵⁷ et de Guillaume IV de Hollande.

Le cimier du comte de Hollande (n° 1790 et 43) n'est pas le cimier habituel: un panache de plumes de paon issant en général d'une couronne⁵⁸. On trouve toutefois le lion assis sur deux sceaux de Guillaume I, comte de Hollande (CSN n° 507: 1205; n° 509: 1213) et aussi sur deux autres sceaux, l'un de Jean, sire de Beaumont (R II p. 15: 1344)⁵⁹, frère de Guillaume III le

De cle het den derden heynric
die deedelste was zekervlike
heit van vrienten en na maghe
en leedt tot lucuene begraven
dachmen farer ouer waer
xii. ende viij tach rach.



Fig. 17. Jean I, duc de Brabant et de Limbourg (n° 1786).

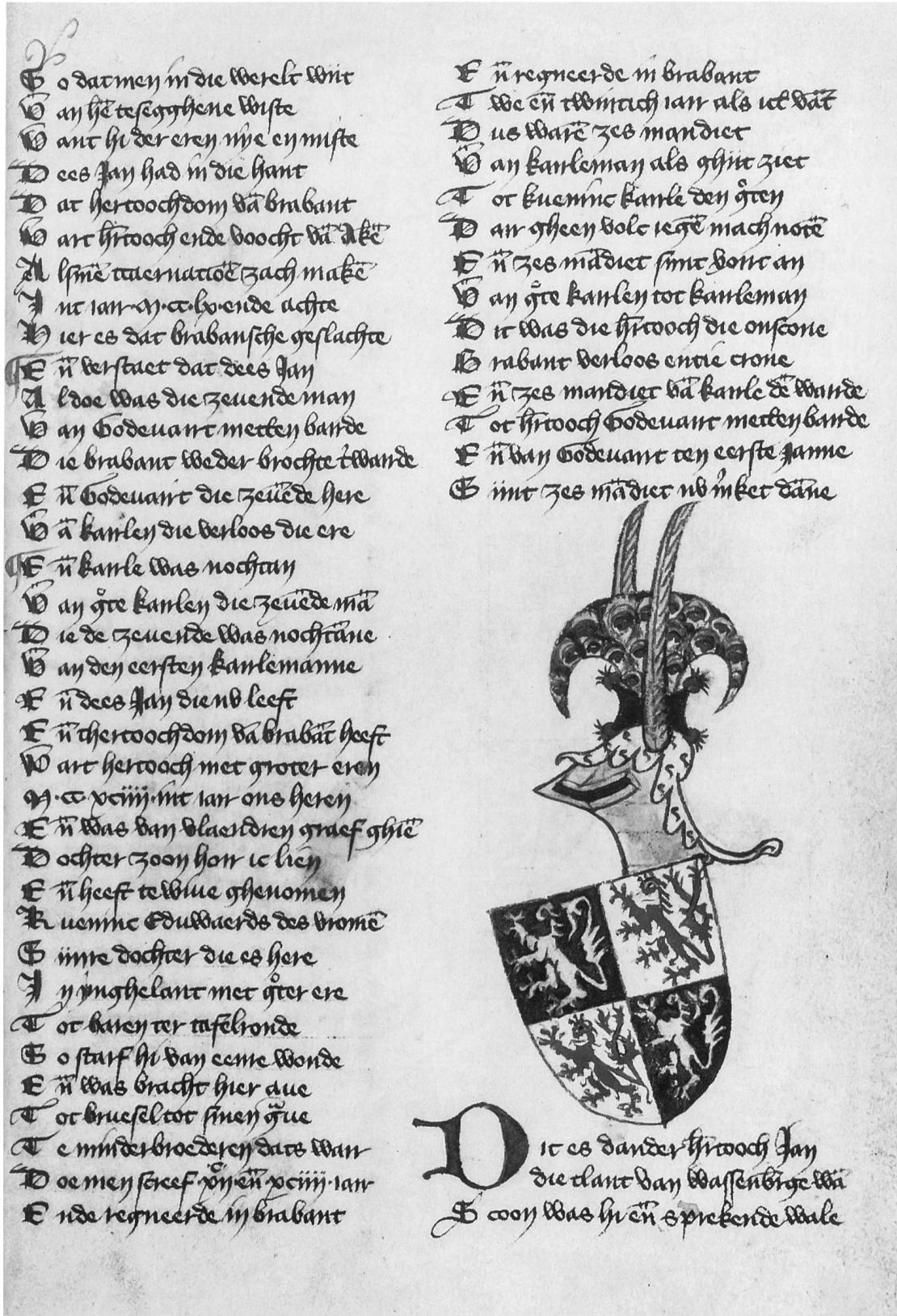


Fig. 18. Jean III, duc de Brabant et de Limbourg (n° 41).



Fig. 19. Le comte de Hollande (n° 1790).

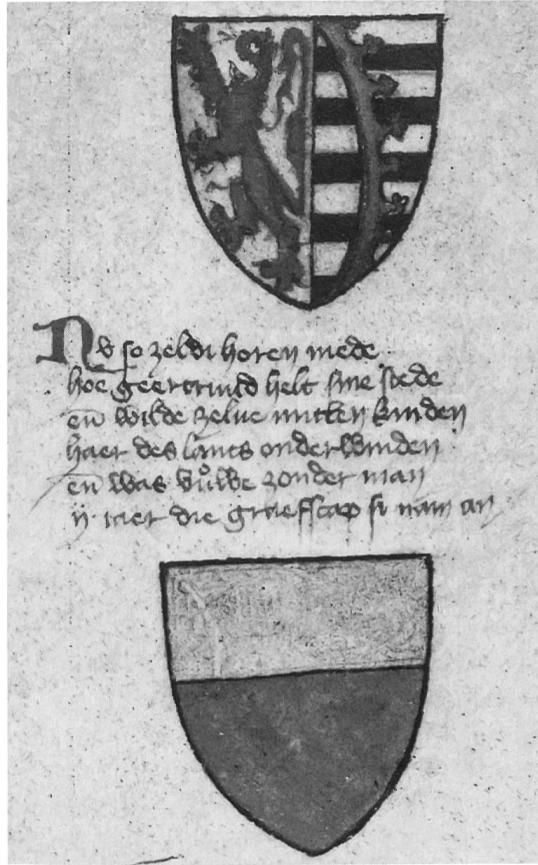


Fig. 20. Gertrude de Saxe, femme de Florent I, comte de Hollande (n° 1796) et son 2e mari, Robert le Frison, fils de Baudoin de Lille (n° 1797).

Bon, l'autre de Louis, bâtard de Hainaut-Hollande (DF n°991: 1413). Il y a donc bien une tradition ancienne du lion en cimier. Notons en passant que sur un sceau de Guillaume le Bon (DF n°203: 1322; RII p. 15: 1323) le cimier est une aiglette entière⁶⁰. Dans le cimier du premier comte de Hainaut-Hollande (n°50) le panache sort d'un bonnet pointu issant de la couronne.

Le cimier du comte de Flandre (n°55) est tout à fait classique, il se trouve partout sans variantes importantes. Celui de Flandre ancien (n°54) n'est pas celui que donne Gelre dans son armorial universel (GA n°928), un vol d'hermine, les pennes de sable. Pourquoi cette différence?

4.6 *Les couronnes*

S'il y a peu d'écus timbrés de casques et de cimiers, le ms. 131 G 37 en a couronné plusieurs, mais seulement ceux de souverains, rois ou empereurs. Il y a deux types de couronnes:

- la *couronne royale*: formée d'un cercle d'or enrichi de pierreries et garni de cinq fleurons, parfois avec de petits fleurons intermédiaires. C'est le type de couronne qu'on voit sur toutes les représentations de rois et de reines, presque jusqu'à la Renaissance où paraît la couronne fermée, réservée jusque là aux empereurs. Les rois de France remplacent souvent les fleurons par des fleurs de lis⁶¹.

– la *couronne impériale*: il en existe deux, celle d’Othon le Grand constituée de huit plaques d’or retenues par des charnières, la plaque de devant surmontée d’une croix, un arc unique la joignant à la plaque arrière; une mitre à deux pointes latérales était placée dans la couronne⁶². Et la couronne française (voir note 61). Les couronnes du ms. 131 G 37 sont assez loin de ces couronnes réelles⁶³. Celle de Charlemagne est un cercle d’or garni de pierreries, avec quatre fleurons d’où partent quatre arcs, eux aussi fleuronnés. Ils aboutissent à une boule sommée d’une aigle essorante. Entre les arcs centraux est une grande croix. Celles de Louis le Débonnaire et de Charles le Chauve (fig. 5) sont semblables, l’aigle étant d’argent sur celle du Débonnaire, au naturel sur les deux autres⁶⁴. Louis le Germanique a une couronne plus simple à quatre fleurons et trois arcs réunis par un globe croisé (fig. 5).

Ces couronnes, posées directement sur des écus ne se trouvent pas dans les armoriaux contemporains. Elles n’ont apparu en France, et très sporadiquement, qu’à la fin du XIII^e siècle et beaucoup plus tard en Allemagne⁶⁵.

5 Les armoiries du duché de Lothier

Les vicissitudes du duché de Lothier, ou Basse-Lorraine, sont resumées sur le croquis généalogique de la fig. 14. Elles montrent l’importance de cette principauté pour les empereurs qui tenaient à ce qu’elle reste entre des mains fidèles. Ils la conservent cependant aux lignages des comtes de Verdun et des comtes de Louvain, issus de Gislebert, époux d’Ermengarde, fille de l’empereur Lothaire I. Ils furent constamment alliés entre eux malgré leurs luttes. Il n’y a qu’une interruption au règne de ces lignages, les quelques années où l’empereur Henri IV remit le duché à son fils Conrad (1076), encore au berceau, pour l’en priver à sa première révolte (1087).

Toute la région est fort troublée à l’époque qui nous intéresse. En 976, après la bataille de Mons, Othon II chercha à ramener la paix. Il laissa Mons et Verdun à Godefroi d’Ardennes, rendit à Rénier et à Lambert le Hainaut et Louvain, et concéda à Charles, fils du roi de France, Louis IV d’Outremer, le duché de Lothier⁶⁶. Malgré les malheurs de son père, Othon, fils de Charles, avait conservé le duché. Il mourut en 1005 sans postérité et Henri II attribua le Lothier à Godefroi III, comte de Verdun, lui aussi sans postérité. Son frère, Gothelon I en hérita, puis le fils de celui-ci. Comme il n’avait pas d’enfant, le duché fut attribué à sa mort à un parent dont la femme descendait d’une fille de Charles. Comme ils n’ont qu’une fille le duché fut transféré à Godefroi IV, puis passa à son fils, sans enfant. Henri IV l’attribua à son fils Conrad, puis à Godefroi de Bouillon. A la mort de celui-ci, il passe au comte de Limbourg, puis oscille entre lui et Godefroi le Grand, comte de Louvain, descendant par sa grand-mère de Gothelon I. Dépouillé du duché en 1128 il en avait conservé une partie et un de ses successeurs prit le titre de duc de Brabant que conserva sa postérité. C’est à partir de Godefroi le Grand que le duché ne se transmet plus que par héritage.

Au cours des siècles l’indépendance des comtes s’était développée et le duché de Lothier s’était peu à peu réduit. Le duc de Brabant continuait cependant à en porter le titre sur ses sceaux (DF n°234: 1200; n°236: 1220; n°237: 1260; n°239: 1279; n°243: 1357 et n°245: 1428). Les plus anciens de ces sceaux sont des sceaux équestres de chasse. Sur les autres on ne voit que l’écu au lion. Pourquoi donc les armoriaux Bellenville (f°38r n°2) et Gelre (GA n°806) donnent-ils au Lothier cet écu de *gueules à la fasce d’argent* et où l’ont-ils trouvé?

Les armoriaux plus anciens n’en parlent pas⁶⁷ mais une branche de la maison ducale a porté cet écu: Godefroi de Lou-

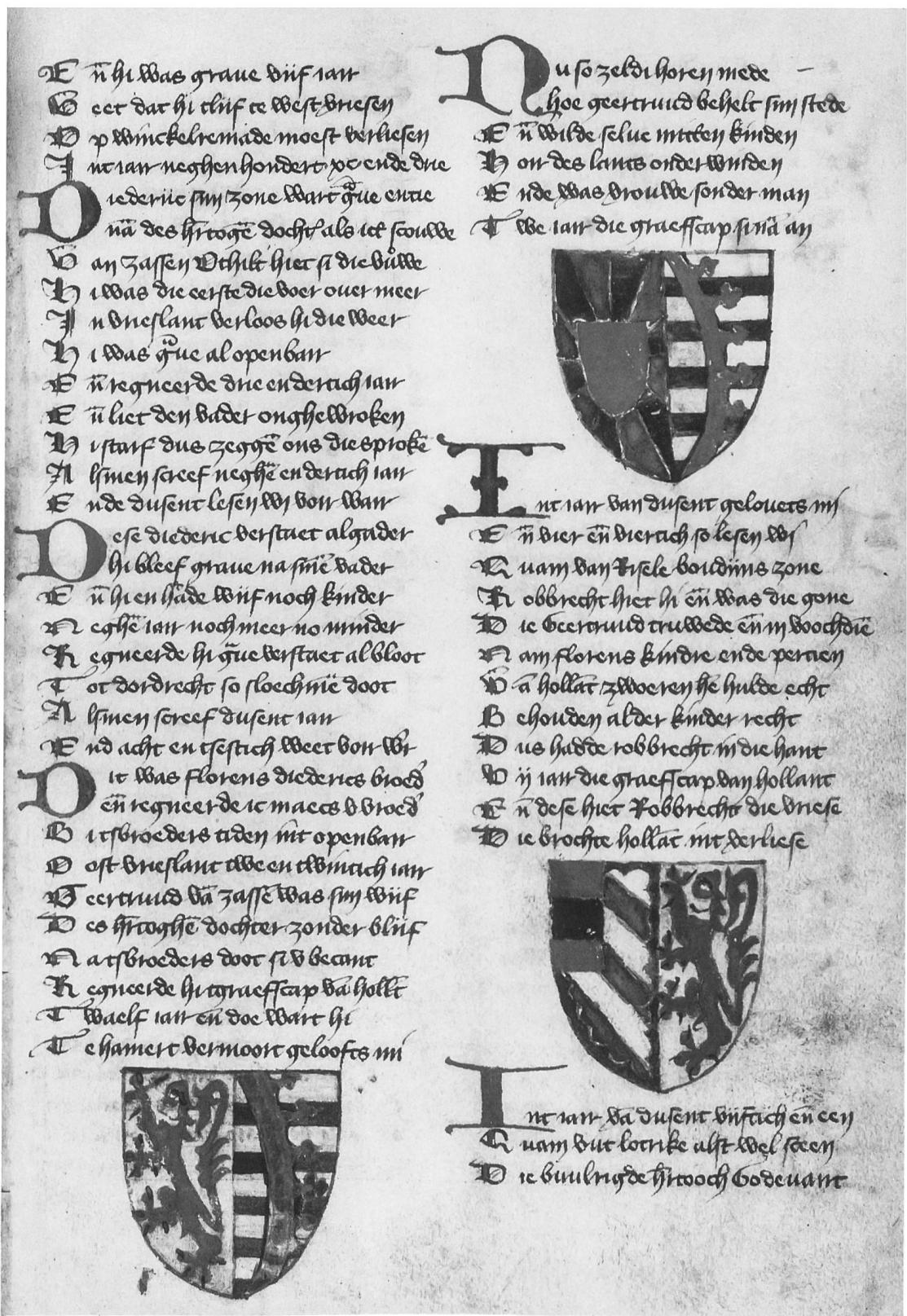


Fig. 21. Florent I, c. de Hollande et sa femme Gertrude de Saxe (n°44), Robert de Flandre, le Frison, 2e mari de Gertrude de Saxe (n°45) et Godefroi le Bossu, duc de Lotharingie (n°46).

E n heeft der drieue onghespaeert
 D rauwe tobbrecht den lande
 E nde starck an hollant sine hande
 E n der drieef zoon en moeder
 D inf ian was hi hollants behoed
 H ier na zo kwart hi vermoort
 D oe quans ghe dieideric doort



Dit is dieideric die was vdeine
 mitter moeder en heeft op hene
 graeffcap van hollant weet don w
 E n hi regneerde derdach ian
 D thilt hier sine vrouwe
 D ie him inde met goedet vnde
 D us mucht dit were algader
 D ie hicooch van zassen was hon dat
 H iet oor alst wel steen
 E n starf on ian boijende een
Florens vant que mit lat blywerde
 ende hier florens die bette
 G rauwe was hi derdach ian
 C en wif had hi van zede dan
 H iet pieternelle die zusz was
 D ie kevers loctans zint zeber das
 G i hebben enen zoon gelaten
 H iet dieideric en wel geset temate
 A l smen screef elfhondert ian
 G tarf florens en wijldus wan
 D ie dieideric als ic versta
 Was florens soon en hi qua na

Fu regneerde xxviian
 S ophie hiet syn wif don wan
 G raeft otte da hincotte was hon dat
 E nde valens ghe weet algader
 D ie dieideric dese gracie
 D ie screef sinne leuens aue
 A l smen elfhondert screef
 E nde louy een soon hem bleef
 H iet florens en doet mit sine he
 Agt bryser bryderic ouer mere
Die florens die dieideric soon was
 Syn wif hier ada als ic las
 B uemt hemme dochter da scotlat
 S eue en almitich ian regneerde i holt
 D ie florens voer mit sine here
 Agt bryser bryderic ouer mere
 D ie in die zelue baert baert verdriet
 D ie starf dees que eer yet lanc
 A ct antioce in der stede
 Agt screef wiende tnegetrich mede
Diederic qua na sine vader
 En besat hollant alte gader
 Van kleue was syn wif don wan
 E nde hi regneerde derdach ian



Hia syn dochter sint zeber das
 Had lodeldic van loon die que was
 D ie temane hon was tegheuen
 D nder hyn ware hiet si hon leuen

Fig. 22. Thierry V, c. de Hollande (n°47) et Ada de Hollande, épouse de Louis, comte de Loos (n°48).

William hou oom van gheue vader
 die der rice den soest des broed
Die graue was in oost vrieslant
En want graue doe in hollant
Des grauen dochter was syn wif
Gan ghelyende na hert luf
Aam hi een meerke weet van wan
En regneerde nege en tachtichian
Dus want hi ghe wile lief wiele
Hi hadde ghelooest ouer ze
Mit een bader dan hi stuf
En dan na dor hi ander waer
En wan dammate ach die baert
Hi stuf almen ons opebaert
Til hme screef xij honderd ian
En drie en derich ouer wan
Dits flores willa gheue zo becant
 had des hertoge dochter van brabant
 achtalt was die name van han
En de hi regneerde wel xij ian
Hi want verlaeghe dat sib kont
In enen tornoy tot cleermont



Willa flores soon ghelyc
 had hys hertoge dochter van brabant
Hi want tot almage geore huemic
Dan hi regnaci by ian ontfinc

En was que sib becant
Twe en tachtichian i hollant
Ten west vriesen zo bleef hi doot
Cot hooch houtwoude dat sian gr
Twaelghondert ian me toe screef
En vif en vijftich als hi bleef
Dits flores syn soon ud verflet
 beatrice dat syn wif hiet
Heer ghelyc dochter van blacenderlat
En hi regneerde sib becant
Elij ian als ghi hebt gehoort
Van Gheryt van belchen want hi smoort
Fan florensoon gheue sib becant
 had des huemic dochter van yngelat
Die welcke huemic edulfant hiet
Die ian ende langher niet
Vas hi zonder kint int regmet
Sonder ridders naem es hi gheent



Dits jan die graue van henegoule
 des huemic willas zust zodals ic sou

Fig. 23. Guillaume, roi d'Allemagne (n° 49) et Jean II, comte de Hainaut, héritier du comte de Hollande (n° 50).

vain, seigneur de Perwez⁶⁸ et son fils Mathieu qui brise en semant le champ de billettes d'or⁶⁹. Cet écu fut repris par les comtes de Vianden, héritiers de Perwez⁷⁰. Il y avait donc une tradition familiale chez les Louvain d'un écu *de gueules à la fasce d'argent*, à côté du lion qui apparaît peu après 1190 sur le sceau du duc⁷¹. Ne s'agit-il pas là d'une ancienne bannière? Par la suite l'écu de Lothier ne se trouve plus, sinon parmi les écus des territoires du duc de Bourgogne (et de Brabant), entourant les grandes armoiries de celui-ci⁷².

Tous les anciens armoriaux donnent au duc de Brabant l'écu *de sable au lion d'or*. Un seul fait exception, le *Clipearius Teuto-*

nicorum (n° 16)⁷³. P. Ganz, qui a édité cet armorial, attribue cet écu au duc de Limbourg. Ne peut-on y voir plutôt les émaux primitifs, les mêmes que ceux de la bannière de Lothier, remplacés au milieu du XIIIe siècle par ceux, inversés, de l'Empire?⁷⁴

Nous remercions ici tous ceux grâce auxquels ce travail a pu être fait et tout particulièrement MM. F. Avril, U. Barzini, R. de Courten, R. Harmignies, J.C. Loutsch, F.P. van Oostrom, W. Paravicini, H. Pinoneau et O. Schutte.

Abréviations

ACM:	<i>Annales du Cercle archéologique de Mons.</i>	BNP:	Bibliothèque Nationale, Paris.
AGH:	Archief van de graven van Holland.	BRB:	Bibliothèque Royale Albert Ier, Bruxelles.
AH:	<i>Archivum Heraldicum.</i>	BRLH:	Bibliothèque Royale, Le Haye.
AHS:	<i>Archives Héraldiques Suisses</i> , publiées par la Société Suisse d'Héraldique dès 1887, séparées dès 1953 en <i>Annuaire</i> (AHS Ann.) et en <i>Archivum Heraldicum</i> (AH).	BUL:	Bibliothèque Universitaire, Leyde.
AHS Ann.:	Voir AHS.	CSN:	<i>Corpus Sigillorum Neerlandicorum. De Nederlandsche zegels tot 1300</i> , 3 vol., La Haye 1937-1940.
ARA:	Algemeen Rijksarchief, La Haye.	DD:	Douët D'Arcq, <i>Inventaire et documents..., Collection de sceaux</i> , 3 vol., Paris 1863-1868.
arm.:	armorial.	DF:	G. Demay, <i>Inventaire des sceaux de la Flandre</i> , 2 vol., Paris 1873.
Beelaerts:	W.A. Beelaerts van Blokland, <i>Beyeren quondam Gelre armorum rex de Ruyris. Eene historisch-heraldische studie</i> , La Haye 1933.	GA:	P. Adam, <i>L'armorial universel du héraut Gelre 1370-1395</i> , in AHS Ann. LXXV-LXXXII (1961-1968), tirage à part, Neuchâtel 1971. Les renvois sont données d'après le tirage à part.
BGH:	E. von Berchem, D.L. Galbreath, O. Hupp, <i>Die Wappenbücher des deutschen Mittelalters</i> , in AHS XXXIX-XL (1925-1926) et XLII (1928), réédité par K. Mayer dans les <i>Beiträge zur Geschichte der Heraldik</i> , Berlin 1939, réimpr. Neustadt-an-der-Aisch 1972.	HP:	H. Pinoteau, <i>Vingt-cinq ans d'études dynastiques</i> , Paris 1982.
BJ:	L. Jéquier, <i>L'armorial Bellenville</i> , in <i>Cahiers d'Héraldique</i> V, Paris 1983.	LG:	Landesbibliothek, Gotha.
		MB:	D.L. Galbreath, L. Jéquier, <i>Manuel du Blason</i> , Lausanne 1977.
		NV:	Nationalbibliothek, Vienne.
		R:	J.T. de Raadt, <i>Sceaux armoriés des Pays-Bas et pays avoisinants</i> , 4 vol., Bruxelles 1898-1901.

Notes

¹ Au sujet des éditions de l'arm. Gelre, voir l'introduction à l'édition de P. Adam (GA p. 11-12). Cette édition, éprouvée depuis plusieurs années doit être republiée prochainement. – Sur l'armorial et le héraut Gelre, voir W. van Anrooij, *Dichter, kroniekschrijver en wapenkundige: héraut Gelre en zijn werk*, in *Literatuur II* (1985), p. 244-251; du même, *Heraut Beyer en heraut Gelre: oude theorieën in nieuw perspectief*, in *Bijdragen en mededelingen betreffende de geschiedenis der Nederlanden*, CI (1986), p. 153-176; cet article donne toute la bibliographie sur le héraut, son armorial et ses autres ouvrages.

² Le texte et la traduction en français de ces poésies figurent au vol. I de l'édition monumentale et très rare de V. Bouton (voir note 1).

³ Ces défis ont été étudiés par P. Avonds, *Heer Everzwijn*.

Oorlogspoëzie in Brabant in de 14de eeuw, in *Bijdragen tot de geschiedenis* LXIII (1980), p. 17-28.

⁴ Voir J. van Malderghem, *La bataille de Staveren 26 septembre 1345. Noms et armoiries des chevaliers tués dans cette journée*, Bruxelles 1869.

⁵ Voir T. Nolte, *Lauda post mortem. Die deutschen und niederländischen Ehrenreden des Mittelalters*, Frankfurt am Main (etc.) 1983; ce livre donne toute la bibliographie sur les louanges.

⁶ M. Pastoureau, *Les armoiries*, Turnhout 1985, *Typologie des sources du Moyen Age occidental*, vol. XX, p. 79. – Du même, *Traité d'héraldique*, Paris 1979, p. 258-261.

⁷ Ce ms. figure dans J.P.J. Brandhorst, K.H. Broekhuijsen-Kruijer, *De verluchte handschriften en incunabelen van de Koninklijke Bibliotheek. Een overzicht voorzien van een iconografische index*, La Haye 1985, p. 45, n° 132. – W. van Anrooij, *Het Haagse handschrift van heraut Beyer: autograaf*

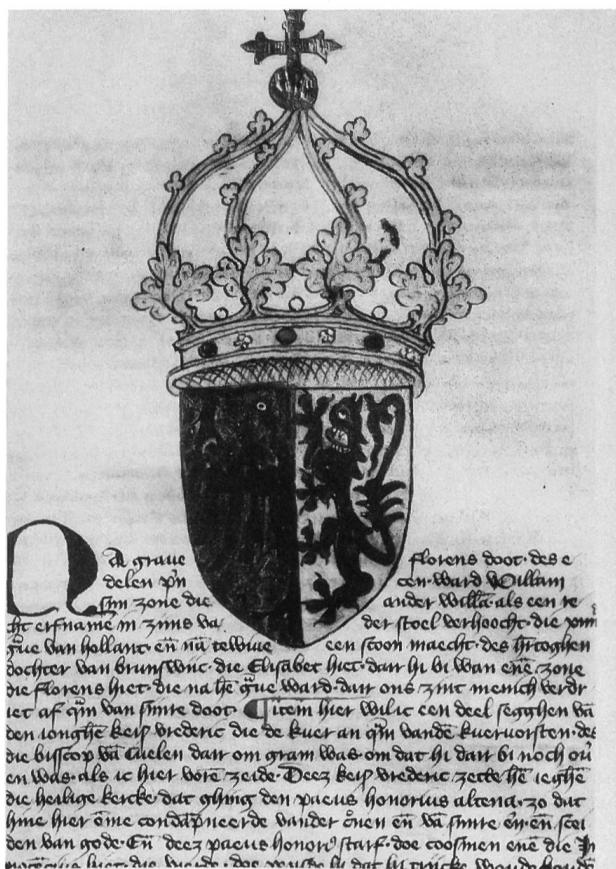


Fig. 24. Guillaume II, comte de Hollande, empereur (*Chronique de Hollande* de Beyeren f° 66r).

en wordingsgeschiedenis (à paraître dans *Tijdschrift voor Nederlandse Taal- en Letterkunde*) examine la datation de ce ms. – Le texte des trois chroniques est édité dans le *Codex Diplomaticus Neerlandicus. Verzameling van oorkonden, betrekkelijk de vaderlandsche geschiedenis*, per B.J.L. de Geer van Jutfaas, Utrecht 1862, 2e série, vol. VI.

⁸ A.M. Hildebrandt, *Wappenbuch von den Ersten..., mit einem Vorwort und Bemerkungen von G.A. Seyler*, Berlin 1893. – Ce ms. est sur papier à filigranes hollandais datant des environs de 1390 (voir l'introduction de Seyler). – Cet armorial est inachevé en ce sens que de nombreux écus ont seulement leur champ peint, les meubles étant absents. Pour d'autres seules les partitions sont en couleurs, les traits manquant. Peu de figures sont relevées de traits à la plume, langues et griffes manquent. Le tout doit être l'œuvre d'un peintre habile, ses cimiers ayant beaucoup d'allure, mais qui n'a pas eu le temps de terminer son travail. – L'origine néerlandaise de cet armorial est confirmée parce que Hector de Troie, Charlemagne et Godefroi de Bouillon ont les mêmes armoiries que celles que donnent Gelre et le ms. 131 G 37 (voir les écus n° 1756, 1, 1765, 12, 1779 et 32). L'escarroule manque dans l'écu de Godefroi de Bouillon mais ce n'est pas étonnant après ce que nous disons ci-dessus.

⁹ LG ms. Membr. II 219. – R. Lievens, *Middelnederlandse handschriften in Oost-Europa*, Gand 1963, p. 69-70, n° 41

donne un description de cette feuille, des références et aussi une photo (pl. 3).

¹⁰ Ms. en mains privées contenant 1098 écus et portant à la fin: «Explicit iste liber per manus Beyeren quondam Gelre armorum regis de Ruris.» Il en existe plusieurs copies dont une, excellente, en français (NV Kod. 3297. – BGH p. 26 date par erreur cette copie du début du XVI^e s.). – Cet armorial contient les armoiries des participants: a) au tournoi de Compiègne (1238!). (Édité par E. de Barthélémy, *Le tournoi de Compiègne en 1238*, in *Le Vermandois I* (1873), p. 145-195. – Cette édition n'est pas bonne, voir plutôt celle d'A. de Behault de Dornon, *La noblesse hennuyère au tournoi de Compiègne en 1238*, in ACM XXII (1890) p. 61-114); b) au siège de Gorinchem (1402); c) au tournoi de Mons (1310). (Édité par A. de Behault de Dornon, *Un tournoi à Mons au XIV^e siècle*, in ACM XIX (1886) p. 385-411); du même *Le tournoi de Mons de 1310*, in ACM XXXVIII (1909) p. 103-256; d) à la campagne en Frise de 1396 (Kuunre). (J.M. Lion, peintre heraldiste du Conseil supérieur de la noblesse des Pays-Bas, en a donné en 1889 une édition sans valeur scientifique. A. de Behault de Dornon a rétabli les noms mal lus par Lion mais sans donner de blasonnements dans *Die «Kuunre» en Frise en 1396*, in ACM XLI (1912) p. 157-171); e) 42 armoiries des «Meilleurs Trois». (Un article par W. Paravicini est en cours de rédaction). – Toutes les éditions citées ci-dessus ont été faites d'après des copies de l'original.

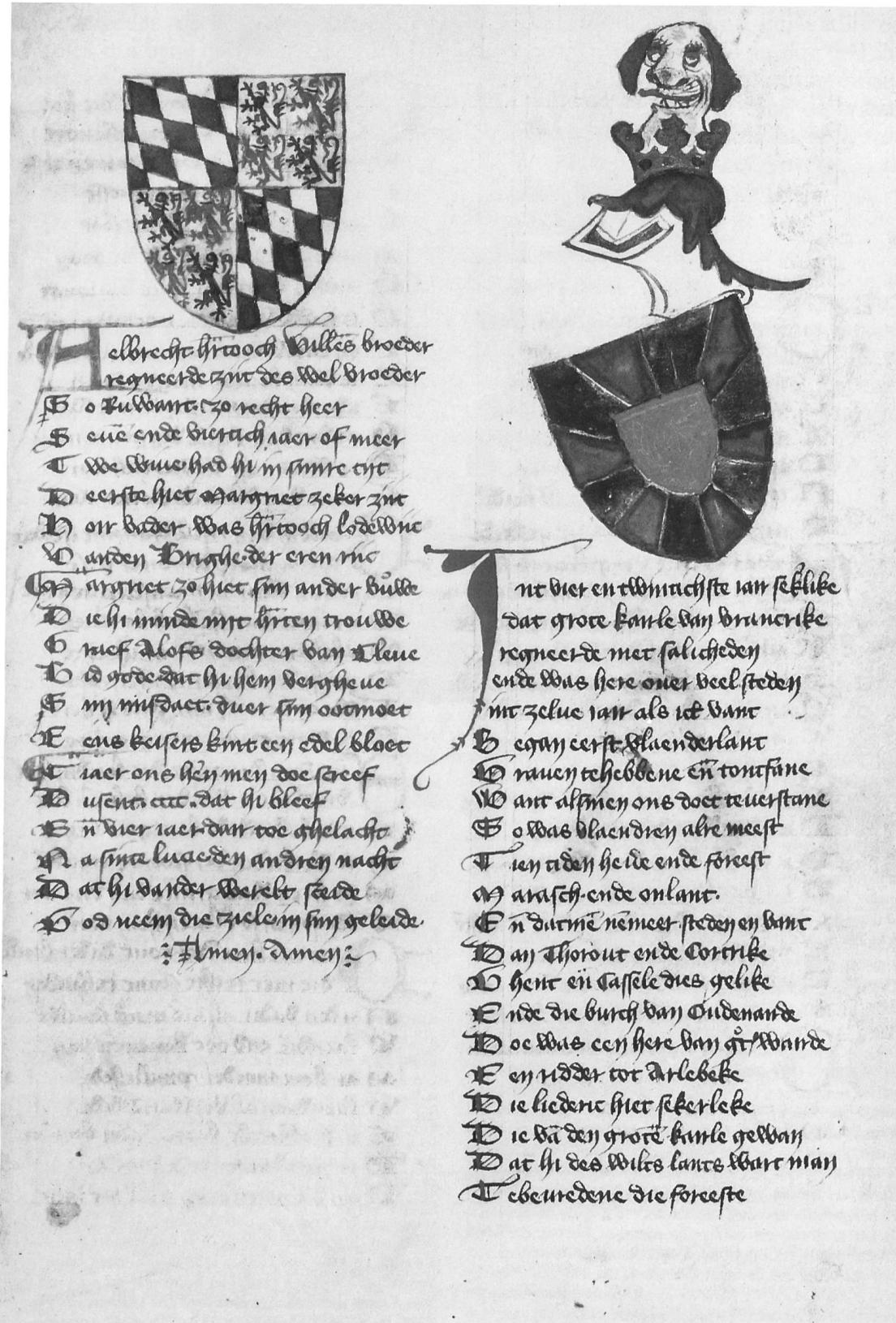


Fig. 25. Albert de Bavière (n°53) et Flandre ancien (n°54).

E n want he dan af metter vant
 D ese Robbrecht liet die vriese
 V laendren behelt hi tekeise
 E nd was graue lese die
 C ommitich ian en dan wedne



D a hem qua Robbrecht sijn sone
 die mede vriese liet die gone
 E n was met Godeuant da bulyoc
 I n dat heilicheit perdoen
 D an men clam dan dan ou mere
 M et bromicheit mit groter heire
 E n heilt blaendren al tegader
 A chien ian na sijn vader
 E nh soon hi na hem liet
 D iemen boudin harpkin liet
 D ie ghetrecht was ende stout

M er een euel na he sijn gelbouit
 D at hi hem zwart minck begraf
 E n stont sijn graeffaps af
 E n gaft sijn vader moere sone
 K artle so liet hi die gone
 K artle ontfin die placmste inke
 K uemt kannes sone van denemke
 E n Adeley dochter des oucs vriese
 W at hi zwart was quaden riesen
 W art hi om sijn rechte geldercke
 C sijn donaes inder kercke
 W in rechts dille geslagen doot
 D an gesiede mirabel groot
 A che ian had hi beseten
 V laendren ist als wile weten
 S onder oor zo bleef hi doot
 D oe zwart graue en here groot
 E en William van noormadien
 I machtilt sijn oude moed honic lie
 D ie was zuster des oucs vriesen
 D ese William began doe riesen
 G o dat die bleminige bolge om tgone
 E n haelden des vriesen dochter sone
 G eertruden die in Elsaten gellan
 M ij hrooch die dieren horen man
 E ne soon die diederik doe liet
 D ie qua in blaendren ende bestier
 M et stide wies clant wesken soude
 W illam die viel onder moude
 D ie luttel myn dan een ian
 V laendren clant besat aldant
 D ees diederik da elsatte besat
 I n blaendren lant en stat
 E nde bleef que mede aldant
 A chter een olde en dierlich ian
 D a hem qua philips sijn sone
 E en en oldmitich ian wast die gone

Fig. 26. Le comte de Flandre (n°55).

¹¹ BRB ms. 17 914, portant à la fin l'inscription: «Explicit cronographia per manus Beyeren armorum regis de Ruyris anno domini MCCCCIX urbani» (1409 jour de St. Urbain, 25 mai). – Voir S. Muller, *Die Hollantsche Cronike van den Heraut. Eene studie over de Hollandsche geschiedbronnen uit het Beijersche tijdperk, in Bijdragen voor vaderlandsche Geschiedenis en Oudheidkunde*, 3e série, II (1885) p. 1-124; et M. Carasso-Kok, *Repertorium van verhalende historische bronnen uit de middeleeuwen. Heiligenlevens, annalen, kronieken en andere in Nederland geschreven verhalende bronnen*, La Haye 1981, p. 220-221, n° 201.

¹² BRLH ms. 71 H 39 qui contient quelques écus d'évêques d'Utrecht et des comtes de Hollande dessinés en marge.

¹³ Au prologue de cette chronique se trouve l'indication de l'auteur: «Inden name ons heere Jhesu Christi so hebbic Beyeren begonnen zom uten Latine in corten prosen in Duytsche...» Voir M. Carasso-Kok, *op. cit.* (voir note 11) p. 219 et aussi J. Verbij-Schillings, *Die iestenen der princer. De Wereldkroniek van de haut Beyeren, in Genoechlike ende lustige historien. Laatmiddeleeuwse geschiedschrijving in Nederland*, sous rédaction de B. Ebels-Hoving, C. G. Santing et C. P. H. M. Tilmans, Hilversum 1987, p. 35-59.

¹⁴ M. Carasso-Kok, *op. cit.* (voir note 11) p. 222-223, n° 202.
¹⁵ ARA, AGH 1236, f° 97v.

¹⁶ Sur la campagne de 1396, voir note 10, sous d. – L'un des textes qui précédent l'arm. Gelre fait l'éloge de sept bannerets et de sept chevaliers tués à Stavoren (f° 3ra à 4ra, GA n° 1727-1740) (voir note 4). Ces éloges sont brefs mais peuvent être rapprochés d'un poème en français sur huit morts de la bataille de Crécy (1346) où les écus peints sont remplacés par des blasonnements en vers. Voir P. Adam, *L'héraldique dans le «dit des VIII blasons» de Jean de Biteri 1346*, in AH LXXXV (1961) p. 50-53.

¹⁷ Édité par P. N. van Doorninck, *Acten betreffende Gelre en Zutphen 1400-1404 uit het staatsarchief te Dusseldorf Register B n° 25*, Haarlem 1901, p. 1-2. – Il ne faut pas le confondre avec «Claes Heynricx zoon», un messager au service de Hollande comme l'ont montré des études faites après celle de Beelaerts (W. van Anrooij, *Heraut Beyerent...* [voir note 1]).

¹⁸ Beelaerts, p. 49.

¹⁹ Voir notes 10 et 11.

²⁰ J. Huizinga, *Ruyers und Poyers*, in *Wirtschaft und Kultur. Festschrift zum 70. Geburtstag von A. Dopsch*, Baden (etc.) 1938, p. 535-546, réimpr. dans J. Huizinga, *Verzamelde werken*, vol. IV, Haarlem 1949, p. 198-209 et P. Adam Even, *Les fonctions militaires des héritiers d'armes. Leur influence sur le développement de l'héraldique*, in AHS Ann. LXXI (1957) p. 2-33, voir surtout les p. 22-24.

²¹ Beelaerts, p. 50.

²² Au sujet de la situation «solitaire» du héritier Gelre à la cour du duc de Gueldres, voir G. Nijsten, *Van dichters en sprekers. Het literaire leven aan het hof van de hertogen van Gelre (± 1370-±1470)*, in *Literatuur III* (1986) p. 289-296.

²³ Marguerite (†1356), héritière des comtés de Hainaut, Hollande et Zélande et de la seigneurie de Frise, avait épousé Louis de Bavière, empereur (†1347). En 1349 elle céda ses comtés à son fils ainé, Guillaume V (†1389) sous réserve d'une pension viagère. Cette donation entraîna une longue lutte entre la mère et le fils. En 1358, Guillaume tomba en frénésie et son cadet, Albert, le fit enfermer et exerça le pouvoir à sa place avec le titre de «ruwaert» (lieutenant) puis lui succéda. Voir à ce sujet D. E. H. de Boer, *Een vorst trekt noordwaarts. De komst van Albrecht van Beieren naar de Nederlanden (1358) in het licht van de ontwikkelingen in het Duitse Rijk*, in *De Nederlanden in de late middeleeuwen*, sous rédaction de D. E. H. de Boer et J. W. Marsilje, (Utrecht [etc.] 1987) p. 283-309.

²⁴ Bonne vue d'ensemble dans F. P. van Oostrom, *Het woord van eer. Literatuur aan het Hollandse hof omstreeks 1400*, Amsterdam (1987).

²⁵ W. van Anrooij, *Heraut Beyerent...* (voir note 1) p. 172-173.

²⁶ W. van Anrooij, *Het Haagse handschrift...* (voir note 7).

²⁷ Un article sur le casque à grille est en cours de rédaction par W. van Anrooij.

²⁸ Jan de Klerk (= Jan van Boendale), *De Brabantsche Yees-ten, of Rymkronyk van Brabant*, édité par J. F. Willems et J. H. Bormans, 3 vol., Bruxelles 1839-1869. – «Yees-ten» = «gesta» en latin.

²⁹ Les ducs de Brabant faisaient remonter leur origine aux Carolingiens et aux Mérovingiens, et la légende de ceux-ci remontant à Hector, fils de Priam, roi de Troie, a été avancée vers le milieu du VII^e s. par le Pseudo-Frédégaire et témoignait de la volonté des Francs de proclamer leur égalité avec les Romains, descendants d'Enée. Ils voulaient ainsi s'assurer leur place dans le déroulement de l'histoire universelle. Cette légende n'est pas oubliée au temps de Pépin et de Charlemagne et même beaucoup plus tard (R. Folz, *Le couronnement impérial de Charlemagne*, Paris 1964, p. 100 et 261).

³⁰ Ce texte ne nous est pas parvenu, Jacob van Maerlant l'a copié dans son *Historie van Troyen* (J. D. Janssens, *De handschriftelijke overlevering van de Trojeroman van Segher Dien-gotgaf*, in *Miscellanea Neerlandica. Opstellen voor dr. Jan Des-champs ter gelegenheid van zijn zeventigste verjaardag*, sous rédaction de E. Cockx-Indestege et F. Hendrickx, vol. 2, Louvain 1987, p. 153-161). – Le texte de Maerlant est édité par N. de Pauw et E. Gailliard, *Die is die Istory van Troyen...*, 4 vol., Gand 1889-1892.

³¹ Voir plus bas aux n° 1756 et 1. – Voir aussi P. Adam, *Les usages héraldiques au milieu du XII^e siècle d'après le Roman de Troie de Benoit de Sainte-Maure et la littérature contemporaine*, in AH LXXVII (1963) p. 18-29.

³² J. A. N. Knuttel, *Seger dien God gaf en de hoofsche liefde*, in *De Gids CII* (1938) p. 101, et J. D. JANSENS, De «Renaissance van de 12^e eeuw» en de literatuur IN DE VOLKSTAAL IN Brabant, in R. Bauer, J. Verbesselt, W. Grauen etc. *Brabant in de twaalfde eeuw: een renaissance?* Brussel 1987, p. 96-97.

³³ Notons en passant que l'arm. Gelre et la *Chronique de Hollande* de Beyerent furent aussi achetés, avec les autres ms. et livres de la bibliothèque de Charles van Hulthem, par l'Etat Belge pour la BRB en 1837 (voir *Bibliotheca Hulthe-miana*, vol. VI, Gand 1837, p. 51-53, n° 195 et p. 279-280, n° 946). L'ex-libris de ce bibliophile se trouve au f° 124r de l'arm. Gelre.

³⁴ Édité par M. de Vries et E. Verwijs, 3 vol., Leyde 1863.

³⁵ Voir à ce sujet J. te Winkel, *Maerlant's werken, beschouwd als spiegel van de dertiende eeuw*, 2e éd., Gand 1892, réimpr. Utrecht 1979; et F. P. van Oostrom, *Jacob van Marlant: een herwaardering*, in *Literatuur II* (1985) p. 190-197.

³⁶ Cette bataille permit au duc de Brabant de s'emparer du duché de Limbourg au détriment du comte de Luxembourg. – Une exposition a eu lieu à Cologne en 1988, au musée municipal, pour célébrer le 7e centenaire de cette bataille: *Der Name der Freiheit 1288-1988. Aspekte Kölner Geschichte von Wörringen bis heute*, Köln 1988, Handbuch zur Ausstellung des Kölnischen Stadtmuseums in der Josef-Haus-brich-Kunsthalle Köln, 29.1.1988-1.5.1988.

³⁷ H. Schroeder, *Der Topos der Nine Worthies in Literatur und bildender Kunst*, Göttingen (1971). Sur les armes d'Hector voir aussi C. Van den Bergen-Pantens, *Guerre de Troie et héraldique imaginaire*, in *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art LII* (1983) p. 3-22. On trouvera dans ces deux ouvrages les diverses armoiries attribuées à Hector par la fantaisie des hérauts. Cette fantaisie s'accentue à la fin du Moyen Age et aux siècles suivants.

³⁸ F. Chatillon, «*Lilia crescunt*, remarques sur la substitution de la fleur de lis aux croissants et sur quelques questions connexes, in *Revue du Moyen Age latin* XI (1955) p. 87–200 qui donne tous les détails et références sur cette légende et ses variantes. Voir aussi G. Tessier, *Le baptême de Clovis*, Paris 1964, p. 143–147. – On peut se demander si les croissants portés par les sires de Ham, descendants des Carolingiens, n'ont pas eu quelqu'influence sur la naissance de l'écu aux croissants attribué à Clovis encore païen. – M. Pastoureau, *La fleur de lis, emblème royal, symbole marital ou thème graphique*, in *Catalogue de l'exposition la monnaie, miroir des rois*, Paris 1978, p. 254 fait remarquer qu'à la fin du Moyen Age le paganisme n'est plus évoqué par un emblème musulman (croissant) mais par un attribut du démon (crapaud). – Les émaux de l'écu aux croissants ou aux crapauds ont naturellement varié comme ceux de presque toutes les armoiries imaginaires. Ainsi les crapauds sont rouges sur fond blanc dans la bannière de Clovis partant au combat, sur une tapisserie commandée en 1434 par Philippe le Bon (Palais du Tau, Reims).

³⁹ Cette liaison entre Mérovingiens et Carolingiens, qui remonte au IXe ou même au VIIIe s., fut longtemps la vérité en France mais déjà le P. Anselme n'y croyait plus (*Les origines de la maison capétienne*, in HP p. 149).

⁴⁰ Cette généalogie, pour sa partie fantaisiste est établie d'après nos chroniques. Pour le reste elle est tirée essentiellement de W.K. Prinz von Isenburg, *Stammtafeln zur Geschichte der europäischen Staaten*, devenu par la suite *Europäische Stammtafeln*, complété par P. Anselme, *Histoire de la maison royale de France*..., 9 vol., Paris 1726–1733 et par *L'art de vérifier les dates*..., Paris 1770.

⁴¹ Une gravure du XVIe s. à la BNP donne cet écu à Charles Martel (J.H. Roy, J. Devosse, *La bataille de Poitiers*, Paris 1966, pl. I).

⁴² H. Schroeder, *op. cit.* (voir note 37) et L. Carolus-Barré et P. Adam, *Les armes de Charlemagne dans l'héraldique et l'icôgraphie médiévale*, in *Mémorial du voyage en Rhénanie de la Soc. nat. des Antiquaires de France*, Paris 1953, p. 289–308.

⁴³ Sur l'évitement du dernier Carolingien, voir L. Theis, *L'avènement de Hugues Capet*, Paris 1984, p. 165–173.

⁴⁴ Dans le tournoi de Compiègne de l'arm. Beyer en figure, immédiatement après le duc de Lorraine, le «duc d'Ardennes» avec cet écu (n° 324 de l'édition de Behault de Dornon).

⁴⁵ Sur Ide, voir G. Duby, *Le chevalier, la femme et le prêtre*, Paris 1981, p. 147–150.

^{45a} Eustache III, c. de Boulogne, fils d'Eustache II, fit frapper vers 1110 une monnaie où l'on voit les 3 boules à l'avers et au revers; voir M. Pastoureau, *L'origine des armoiries: un problème en voie de solution*, in *Genealogica & Heraldica*, Copenhagen 1980 (Recueil du 14^e C.I.S.G.H.), p. 249.

⁴⁶ L'écu parti Jérusalem-Lothier attribué à Godefroi de Bouillon se trouve dans plusieurs documents des Pays-Bas. La présence de la demi-escarboucle est assez rare (8, 10 et 34). Elle est parfois seule au deux du parti (48 et 49) ou remplacée par d'autres meubles (35 à 37). Au lieu de la fasce de Lothier on trouve le lion de Brabant (75, 78, 79 et 82 à 84), un coupé Brabant-Limbourg (76) et même le gonfanon d'Auvergne-Boulogne (23 et 24) (voir sous n° 1778, p. 16). Ce sont là des représentations tardives. On a donné à ce preux bien d'autres écus. Les numéros entre parenthèses renvoient aux tableaux des pages 261–292 de l'ouvrage de Schroeder cité note 37.

⁴⁷ Pour les sources de ce croquis généalogique, voir note 40, corrigées d'après W. Mohr, *Geschichte des Herzogtums Lothringen*, vol. II: *Niederlothringen bis zu seinem Aufgehen im Herzogtum Brabant (11.–13. Jahrhundert)*, Saarbrücken 1976.

⁴⁸ Ce sont les armes de Flandre ancien. Voir à ce sujet la note 50.

⁴⁹ Cet écu est en fait un écartelé dont les traits de partition ont disparu, les quatre quartiers étant d'or. Il figure ainsi sur presques toutes les représentations.

⁵⁰ Sur cette question, voir E. Warlop, «*Oude Vlaenderen* en de Zwarde Leeuw op Gouden Veld, in *Miscellanea Archivistica* XXVIII (1980) p. 5–52, traduit par R. Harmignies, «*Flandre ancien* et d'or au lion de sable, in *Le Parchemin* (1984) p. 7–39. Voir aussi du même, *Notes à propos du lion de Philippe d'Alsace, comte de Flandre*, in AH LXXXIV (1970) p. 24–27 qui propose une théorie voisine de celle soutenue par R. Viel, *Les origines symboliques du blason*, Paris 1972 pour d'autres armoiries. K. Mayer, *Vlandern-Beaujeu*, in AHS XLVIII (1934) p. 149–153 pense qu'il s'agit là des armes primitives de la maison Beaujeu, hypothèse assez osée.

⁵¹ M. Prinet, *Les variations du nombre des fleurs de lis dans les armes de France*, Caen 1912, tirage à part du *Bulletin Monumental* 1911, montre que le nombre de fleurs de lis a varié en fonction de la dimension des écus jusqu'au moment où il a été fixé à trois en hommage à la Sainte Trinité. C'est dès le milieu du XIV^e s. qu'on cherche à légitimer les droits au trône de la branche Valois en expliquant que le roi de France porte «les armes de trois fleurs de lys en signe de la benoîte Trinité, qui de Dieu par son ange furent envoyez à Clovis premier roi chrétien... en lui disant qu'il fist raser les armes aux trois croissants que il portait lors sur son écu et... mettre... en ce lieu les trois fleurs de lys» (M. Pastoureau, *op. cit.* (voir note 38) p. 254). Voir aussi H. Pinoteau, *Héraldique capétienne I* (non paginé), Paris 1954.

^{51a} Le c. de Loos, devenu c. de Chiny en 1226 par héritage, porte en général, dès le début du XIV^e s., un parti Chiny-Loos ou Loos-Chiny (R II 377).

⁵² DD n° 10302: Jean II, 1305; et n° 10303: Jean III, 1341.

⁵³ MB p. 15.

⁵⁴ BJ f° 38r n° 1; arm. von den Ersten f° 27v. – C'est le même cimier que celui de son père, Jean l'Aveugle, comte de Luxembourg et roi de Bohème († 1346 à Crécy) (J.C. Loutsch, *Armorial du pays de Luxembourg*, Luxembourg 1974, p. 35).

⁵⁵ MB p. 280.

⁵⁶ W. Paravicini, *Heraldische Quellen zur Geschichte der Preussenreisen im 14. Jahrhundert*, in *Ordines militares*, vol. IV, Torun 1987, p. 111–134.

⁵⁷ W.H. Lenselink, *De heren van der Merwede, 1243–1403*, in *Hollandse studiën* III (1972) p. 7–66.

⁵⁸ DF n° 217: Florent, tuteur du comte, 1256; n° 218: Florent V, 1290; n° 219: Jean I, 1298; GA n° 1746: Guillaume III le Bon (voir aussi F.H. von der Hagen, *Graf Wilhelm von Holland. Aus der Berliner Handschrift von Gottfrieds Tristan*, in *Germania VI* (1844) p. 263, v. 461); *Chronique de Hollande*, f° 97r de Beyer: Guillaume IV; BJ f° 40r n° 1 et *Chronique de Hollande*, f° 108r: Guillaume V; GA n° 1010: Albert de Bavière; *Chronique de Hollande*, f° 123r et DF n° 207: 1411; et n° 209: 1412: Guillaume VI.

⁵⁹ Un sceau du même porte un panache de plumes de coq issant d'une cuve d'hermine (R II p. 15: 1322). S'agirait-il d'un vol, un peu usé sur l'empreinte et que Raadt aurait pris pour une cuve?

⁶⁰ Ce même personnage, sur un sceau de 1333 (DF n° 204), met son écu sur la poitrine d'une aigle. – On trouve les aigles sur des sceaux de Hollande à partir de Guillaume I, comte de Hollande (CSN n° 510: 1222).

⁶¹ Là aussi les représentations sont innombrables et on trouve une telle couronne déjà sur la tête de Charles le Chauve dans son Psautier (BNP ms. latin 1152, ca. 860). Lors du sacre le roi portait la couronne dite de Charlemagne qui, en plus, a une coiffe conique (*L'ancienne couronne française dite de Charlemagne 1180?–1794*, et *La tenue de sacre de Saint-Louis IX, roi de France*..., in HP p. 375–430 et 447–504). Une

miniature du Décret de Gratien, exécutée sans doute peu avant 1288, donne au roi une couronne fermée avec fleurons au lieu de fleurs de lis (G. Duby, *Histoire de la France... des origines à 1348*, Paris 1970, p. 364).

⁶² Sur cette couronne voir R. Folz, *La naissance du Saint-Empire*, Paris 1967, frontispice et p. 51–56. Charles le Chauve, sur une miniature de sa Bible, porte une couronne fermée à pendentifs (G. Duby, *op. cit.* (voir note 61) p. 230) qui n'a pas de fleurs de lis mais celles-ci, au nombre de trois garnissent le haut du trône. La couronne à pendentifs est celle des empereurs d'Orient. Il y a d'ailleurs bien deux couronnes impériales comme le montrent les grandes armoiries de l'empereur François II (1804–1806), la couronne d'Othon le Grand au-dessus du cartouche sur lequel sont posées les armoiries: une aigle bicéphale nimbée, tenant glaive et globe, sur laquelle est posé l'écu sommé d'une couronne formée d'un cercle fleuronné d'où partent un arceau central sommé d'un globe croisé et deux arceaux parallèles à celui-ci; entre eux et le cercle, un remplissage d'étoffe (MB p. 224).

⁶³ Il en est de même de bien d'autres représentations: Mathieu Paris donne à l'empereur Othon IV trois couronnes qui sont des cercles fleuronnés d'or entourant une coiffe verte, pointue et sommée d'une boule d'or pour la couronne, dite d'or, placée entre les deux autres avec leurs coiffes rondes (couronnes d'argent et de fer) (MB p. 185). Dans les *Grandes chroniques de France* de Charles V (BNP ms. fr. 2813, ca. 1375–1379) le roi de France et le roi des Romains, fils de l'empereur, ont une couronne à fleurons, l'empereur Charles IV une couronne semblable mais à un arceau (f° 470r et 473v). Sur le sceptre de Charles V (Musée du Louvre, Paris, ca. 1365–1380; voir *Catalogue de l'exposition les fastes du gothique, le siècle de Charles V*, Paris 1981, p. 249) Charlemagne a une couronne à quatre arcs surmontés d'un globe croisé, comme celle de Louis le Germanique (fig. 5). Le portrait de l'empereur Charles IV sur l'ex-voto de l'évêque Očko de Vlašim (ca. 1370) (Narodni Galerie, Prague), attribué à Maître Théodoric, montre une couronne formée d'un cercle avec quatre fleurons entre lesquels sont des pointes, le fleuron de devant étant réuni à celui de derrière par un arceau; dans la couronne une mitre blanche.

⁶⁴ Dans la *Chronique de Hollande*, f° 12r de Beyeren, Charlemagne a cette même couronne mais Guillaume II de Hollande a une couronne à quatre fleurons et quatre arcs réunis en un globe croisé (fig. 24). Dans l'arm. Gelre (GA n° 1) l'empereur a une couronne semblable mais la croix du globe est remplacée par une aigle essorante; cette couronne est portée sur un heaume et non directement sur l'écu. Sur la miniature de la page précédente (f° 26r) l'empereur entre les électeurs porte une couronne à trois arcs (le haut manque).

⁶⁵ *L'évolution des insignes du pouvoir dans les armoiries des souverains de la France*, in HP p. 505–519, plus spécialement p. 510. Voir aussi G. A. Seyler, *Geschichte der Heraldik*, Nürnberg 1885–1889 (1890), réimpression Neustadt-an-der-Aisch 1970, p. 473–479 et MB p. 184.

⁶⁶ L. Theis, *op. cit.* (voir note 43) p. 132 et suiv.

⁶⁷ Nous avons examiné: le *Clipearius Teutonicorum* 1242–1249 (P. Ganz, *Geschichte der heraldischen Kunst in der Schweiz im XII. und XIII. Jahrhundert*, Frauenfeld 1899, p. 172 et suiv.); les armoriaux publiés dans *Rolls of arms Henry III*, Oxford 1967 (*The Mathew Paris shields* ca. 1244–1259, *Glover's roll* ca. 1253–1258, *Walford's roll* ca. 1273); – les armoriaux publiés par G. J. Brault, *Eight thir-*

teenth-century rolls of arms in french and anglo-norman blazon, Pennsylvania 1973 (*The Bigot roll* 1254, publié par P. Adam, *Un Armorial français du milieu du XIIIe siècle. Le rôle d'armes Bigot – 1254*, tirage à part des AHS LXIII (1949); *Glover's roll*; *Walford's roll*; *Camden roll* ca. 1280; *Chifflet-Priest roll* 1297, publié par P. Adam, *Rôle d'armes de l'ost de Flandre*, in AH LXXIII (1959) p. 2–7; *Falkirk roll* 1298; *Nativity roll* ca. 1300–1312; *The siege of Caerlaverock* 1300); – *Herald's roll (Fitzwilliam version)* ca. 1270, édité par C. R. Humphrey-Smith, *Anglo-Norman heraldry*, Canterbury 1973; *arm. Le Breton*, propriété privée, partie des années 1260–1280; *arm. Wijnbergen*, publié par P. Adam et L. Jéquier, tirage à part des AHS LXV (1951), la partie néerlandaise et allemande date d'environ 1300; *arm. de Zurich* ca. 1340 (W. Merz, F. Hegi, *Die Wappenrolle von Zürich...*, Zurich 1930); *arm. von den Ersten* ca. 1390 (voir note 8); ainsi que l'*arm. Navarre* ca. 1396 (P. Adam, *L'armorial du héritier Navarre, partie inédite et corrections*, in *Nouvelle revue héraudique*, Paris 1947). Une brève chronique de Brabant du début du XIV^e s. dit: «Brebons wapene was met ghewelt / met eender witter vaetschen den roden schilt» (W. van Eeghem, *Een onbekendeb bewerking van Hennen van Merchtenens Cornicke van Brabant* (1415), in *Verslagen en medeelingen Koninklijke Vlaamsche Academie voor Taal – en Letterkunde*, 1940, p. 517, v. 194–195). La date a été déterminée par C. Lemaire, *Een kroniek vol «quade truffelen*, in *Miscellanea Neerlandica* (voir note 30), p. 279–295.

⁶⁸ *Arm. Bigot*, n° 44; *arm. Fitzwilliam*, n° 382; DF n° 1428: 1256.

⁶⁹ *Glover's roll*, n° 120.

⁷⁰ *Arm. Bigot*, n° 25 note. – Sur les comtes de Vianden, leurs armoiries, sceaux et généalogie, voir J. K. H. de Roo van Alderwerelt, *De graven van Vianden. Bijdrage tot een genealogie van het geslacht der graven van Vianden tot de vererving van het graafschap in het Nassause Huis*, in *De Nederlandsche Leeuw* LXXVII (1960) col. 196–234 et 238–243. L'identification à Henri de Louvain (†1270) de l'écu n° 1184 de l'*arm. Wijnbergen* est erronée et il faut lui préférer celle que donne l'inscription postérieure «Vianden». D'autres cadets de Brabant, portant le nom de Louvain, ont conservé le lion (R II p. 386) mais d'argent, comme brisure (*arm. Fitzwilliam*, n° 366 et 367; *arm. Bigot*, n° 73; *arm. Le Breton*, p. 40, n° 209 de la copie de Baluze publiée par M. Popoff, *L'armorial Le Breton*, in *Revue française d'héraldique et de sigillographie*, 1981–1983, p. 8–31).

⁷¹ MB p. 24.

⁷² Entre autres dans l'*arm. Grünenberg*, f° 49.

⁷³ *Mathew Paris shields*, p. 53 donne au «Com' de Braib» un écuyer au lion de gueules, au lambel d'azur. Il doit s'agir d'une inscription erronée, l'écu étant plus probablement celui de Florent V, futur comte de Hollande, du vivant de son père, l'empereur Guillaume (†1256).

⁷⁴ Gevaert, *Héraldique des provinces belges*, p. 37–38 a déjà admis que le lion de Brabant pouvait être de gueules sur argent. Il a été suivi par J. Cuvelier, *Le drapeau belge*, in *Bull. de la Classe des Lettres... de l'Acad. Roy. de Belgique* XIII (1927), p. 234 et suiv., cité par R. Harmignies, *Origine et formation des blasons des provinces belges; les lions de Flandre et de Brabant-Limbourg de 1162 à 1234*, in *Recueil du 7^e Congrès des Sciences gén. et hér.*, La Haye 1964, p. 171–183.

Note: Crédit photographique: fig. 4, 6, 11, 17, 19, 20 et 24: BRB; 3, 5, 8 à 10, 12, 13, 15, 16, 18, 21 à 23, 25 et 26: BRLH

Adresse des auteurs: Léon Jéquier, 5, rue Robert-de-Traz, CH-1206 Genève
Dr. W. van Anrooij, Temminckstraat 39, NL-2313 RR Leiden